

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR
de BUREAU



+

IMPRIMANTE
COULEUR
OFIS

IT. Services. People. You trust.
01 600 00 00

185 500 FCFA

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3328 du Vendredi 27 Septembre 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Disparition

Jacques Loubelo a tiré sa révérence à Brazzaville



(P.17)

Bassin du Congo

Un forum international sur le développement durable de la filière bois se tiendra à Brazzaville

Dans une interview, Eva Müller parle du forum international de Brazzaville, où sera présenté le livre blanc sur «l'état de la filière bois».

(Page 3)



Descente parlementaire du député
José Cyr Ebina à Ignié (département du Pool)

Don de tables-bancs à l'école Bintsangou Antoine et inauguration d'un pont à Ankoua



José Cyr Ebina pendant sa descente parlementaire. (P.7)

Congo – Colombie

Le carnaval colombien de Barranquilla en spectacle à Brazzaville en octobre prochain

Mme Clara Ines Chaves présente l'événement.
(P.3)



Meeting populaire « Touche pas à mon président! »

Les messages des jeunes et des femmes, suivis de l'allocution du Président par intérim (PP.8-9)

Ministère de la santé et de la population

Le Programme d'appui aux structures de santé lancé à Pointe-Noire

(P.19)

Tribune libre

De quoi le colonel Marcel Ntsourou peut-il encore avoir peur?

(P.6)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement
vos offres d'emploi



Devenez les futurs Distributeurs de Lubrifiants Shell

Vivo Energy est la nouvelle entreprise panafricaine opérant sous la marque mondialement reconnue Shell

Notre ambition est de créer la société d'Énergie la plus respectée d'Afrique en investissant dans les principaux marchés africains dans une perspective de croissance durable tout en continuant à être leader en matière de sécurité et d'environnement. Pour nos clients, cela signifie la disponibilité des produits Shell aux standards de qualité très élevés, avec un accent accru sur la satisfaction client.

Dans cette perspective, Vivo Energy Côte d'Ivoire recherche des partenaires pour la distribution de Lubrifiants de la marque Shell au Congo.

Pour saisir cette opportunité, vous avez idéalement :

- De bonnes références en gestion et développement de business,
- Une capacité de financement d'environ 25 millions de francs CFA,
- Un casier judiciaire vierge de moins de trois mois,
- Des déclarations fiscales et sociales à jour,
- L'accès à des installations de stockage,

Une expérience avérée dans la distribution serait un atout.

Les personnes physiques et morales intéressées par notre offre peuvent manifester leur intérêt par message électronique (e-mail) à l'adresse suivante en indiquant le(s) pays concerné(s) : lubexport.ci@vivoenergy.com ou appeler notre Responsable des Exportations de Lubrifiants au +225 21 75 27 27 ou +225 21 75 27 14



Marque déposée de Shell utilisée sous licence.



BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

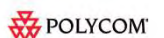


Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



Bassin du Congo

Un forum international sur le développement durable de la filière bois se tiendra à Brazzaville

Du 21 au 22 octobre 2013, il se tiendra, à Brazzaville, un forum international sur le développement durable de la filière bois du bassin du Congo. Ancienne directrice adjointe pour le reboisement et la gestion forestière auprès de l'O.i.b.t (Organisation internationale des bois tropicaux), Eva Müller a rejoint la F.a.o (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), en 2004, comme directrice dans la Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers au siège de la F.a.o, à Rome. Titulaire d'une maîtrise en foresterie de l'Université de Yale, aux Etats-Unis, et d'un doctorat en gestion des ressources naturelles de l'Université de Hambourg, en Allemagne, elle a trente ans d'expérience dans le développement forestier, principalement dans les pays en développement. Elle a beaucoup travaillé en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Dans l'interview ci-après, elle parle du forum international de Brazzaville, où sera présenté le livre blanc sur «l'état de la filière bois».



Mme Eva Müller.

Bien qu'il présente encore peu de données concrètes, ce livre fournit, en quelque sorte, une base de référence pour l'évaluation des progrès à réaliser face aux défis auxquels le secteur est confronté. Pour des institutions régionales telles que la Comifac, ce livre blanc pourrait catalyser la mise en œuvre des engagements pris précédemment, notamment ceux du plan de convergence. Par ailleurs, le forum se caractérise par l'ample espace donné au dialogue entre les parties prenantes, soit les représentants de l'industrie forestière (grandes entreprises et P.m.e), des institutions gouvernementales, des organisations de la société civile, des agences de développement et des organisations internationales. Ensemble, ils vont identifier des actions concrètes visant à attirer de plus en plus d'investissements dans le secteur fores-

tier, ainsi qu'à accroître la valeur du matériau «bois» au niveau national.

* Quelle peut être la contribution de la F.a.o au forum de Brazzaville?

** Comme agence spécialisée des Nations unies pour l'alimentation, la F.a.o lutte contre la faim dans le monde et s'engage à préserver les ressources naturelles nécessaires à la sécurité alimentaire. La F.a.o ne peut qu'encourager les actions durables dans le bassin du Congo, tout en facilitant la coopération entre les différentes institutions et les principales parties prenantes.

Par exemple, les nombreuses activités menées dans le cadre du programme Union européenne/F.a.o/Flegt appuyant les pays du bassin du Congo dans la mise en œuvre d'efforts de gouvernance, peuvent être renforcées par une confirmation de la volonté politique suite aux discussions et conclusions du présent forum. Une meilleure gouvernance attire les investissements; davantage d'investissements dans le secteur bois accroissent la valeur économique de ce secteur; l'augmentation de la valeur ajoutée augmente les besoins en main d'œuvre et, donc, les possibilités d'emplois, ce qui permettra aux populations locales d'avoir accès à un avenir plus vert et plus lumineux.

Tiré du texte réalisé par Atib.org (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux) France

* Comment la filière bois peut-elle favoriser le développement durable, dans les pays du bassin du Congo?

** La communauté internationale reconnaît l'immense valeur des ressources forestières tropicales du bassin du Congo. Au cours de ces dernières années, un grand nombre d'instruments ont été mis en place, afin de catalyser l'adoption de pratiques plus durables par les industries forestières, dans leur gestion des forêts. Il est essentiel que la filière bois continue à améliorer son *modus operandi* en faveur du développement durable. De cette façon, les populations riveraines des massifs forestiers verront leurs conditions de vie améliorées. Une forêt bien aménagée devient une importante source d'emplois. En effet, le secteur forestier représente le deuxième pourvoyeur d'emplois au Gabon et en République Centrafricaine, après l'administration. Une forêt bien gérée con-

tribue, également, au développement social, en donnant aux populations locales les moyens d'assurer éducation, alimentation et santé.

* Qu'est-ce que ce forum a de différent?

** Entre 2010 et 2011, la F.a.o, l'O.i.b.t et l'A.t.i.b.t ont organisé une série d'ateliers dans quatre pays du bassin du Congo. Mises en œuvre en collaboration avec les gouvernements locaux, ces réunions ont abordé les moyens nécessaires pour assurer la pérennité d'une filière bois durable: une forte volonté politique, une bonne gouvernance, une gestion responsable des forêts et des implications dans des systèmes de certification. Les recommandations issues de ces ateliers ont été résumées dans un livre blanc que le forum de Brazzaville va présenter. On peut considérer ce livre blanc comme la première tentative d'évaluation sur «l'état de la filière bois».

Congo - Colombie

Le carnaval colombien de Barranquilla en spectacle à Brazzaville en octobre prochain

Une troupe de carnaval de Barranquilla (expression culturelle colombienne inscrite au patrimoine culturel intangible de l'humanité, par l'Unesco), va se produire au palais des congrès, à Brazzaville, les 8 et 9 octobre prochains, dans le cadre des «journées culturelles pour la promotion du patrimoine culturel congolais, au service du développement durable». Promotrice de cet événement culturel, Mme Clara Ines Chaves revient sur ces journées culturelles auxquelles elle invite les Congolais à participer nombreux.



Clara Ines Chaves.

que, pour la Colombie, l'Afrique est importante et que notre population de descendance africaine ou noire est importante aussi. Le Ministère de la culture de la Colombie travaille pour la préservation de notre héritage africain.

Quand nous parlons de la culture comme quatrième pilier du développement durable, nous parlons de paix, de bonne gouvernance, d'environnement et les conférenciers colombiens qui vendront sont des experts dans ces domaines. Par exemple, le Dr. Manuel Rodriguez Becerra, qui est conférencier, est un ancien ministre d'Etat chargé de l'environnement. Il est connu comme l'un des meilleurs experts en Colombie et en Amérique latine, en matière de développement durable. Auteur de plusieurs livres

sur le sujet, il est chroniqueur au journal «El Tiempo» et professeur de recherche scientifique. Mme Martha Luz Machado est une sociologue colombienne détentrice d'un doctorat en matière de diaspora africaine.

Pour la partie congolaise, il y a le professeur Mukala Kadima-Nzujii, qui est très connu dans le pays. Il a un doctorat en philosophie et lettres de l'Université d'Etat de Liège, en Belgique.

A travers la culture, nous pouvons développer tout une structure industrielle et faire une bonne association entre l'éco-tourisme et le tourisme, pour développer ce secteur de l'économie congolaise. Le continent africain est connu pour la richesse de sa faune. La Colombie et le Congo sont deux pays ayant des bassins forestiers identiques, qui sont le poumon du monde, le bassin du Congo et le bassin de l'Amazonie. La Colombie est la quatrième économie de l'Amérique latine, et le Congo est une économie émergente. Nous voulons montrer notre expérience, à travers la conférence qui sera faite, sur le thème: «La culture comme quatrième pilier du développement durable».

* Comment vont se dérouler ces journées culturelles dont la première dame, Mme Antoinette Sassou Nguesso est la marraine?

* Vous êtes, Madame, organisatrice de l'événement culturel qui va permettre aux Congolais de voir sur scène, à Brazzaville, le carnaval de Barranquilla qui viendra de Colombie. Pouvez-vous présenter ce carnaval et les raisons qui vous ont poussée à le choisir?

** Le carnaval de Barranquilla est non seulement le seul carnaval en Amérique latine déclaré comme patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco, mais encore il montre comment la Colombie est un pays multiculturel, car la population colombienne a des racines indienne, européenne, africaine, etc. La troupe du carnaval de Barranquilla qui vient à Brazzaville, montre notre identité caribbe et africaine, particulièrement nos racines congolaises. Le carnaval de Barranquilla a une chanson appelée «Le grand Congo», la danza Congo, il y a aussi la «vestrullita Congo» que nous voudrions donner à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Congo. La «Estatuilla Congo», qui est une pièce faisant partie du carnaval de Barranquilla, est formée d'une partie de la tradition culturelle colombienne,

héritée de l'influence congolaise.

* Toujours dans le cadre de cet événement culturel international que vous avez intitulé «Promotion du patrimoine culturel congolais au service du développement durable», il y a des conférences qui seront données, quel est l'intérêt de ces conférences?

** Il y a une relation entre le spectacle musical et les conférences, parce que, comme je vous l'ai dit, à travers le carnaval de Barranquilla, je veux montrer notre identité culturelle avec l'Afrique en général et le Congo en particulier. C'est pour la première fois que l'idée de la culture comme quatrième pilier du développement durable va être tangible. La Colombie participe à beaucoup de sommets dans le monde avec les pays africains. Par exemple, il y a deux semaines, la ville de Cali a abrité le sommet international pour la coopération de la diaspora africaine. Une semaine après, à eu lieu, toujours en Colombie, le sommet de tous les maires africains et des maires descendants africains. Cela signifie

Coopération Congo-Pologne

Gilbert Ondongo appelle les hommes d'affaires polonais à investir au Congo

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, s'est entretenu, vendredi 20 septembre 2013, à son cabinet, à Brazzaville, avec Mme Beata Stelmach, vice-ministre polonaise des affaires étrangères, qui a conduit une délégation de dix-huit hommes d'affaires polonais ayant séjourné à Brazzaville et Pointe-Noire, du 18 au 21 septembre dernier. Au cours de leur entrevue, les deux ministres ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre le Congo et la Pologne et le ministre d'Etat Ondongo a réitéré son appel en direction des hommes d'affaires polonais d'investir au Congo.



Beata Stelmach et Gilbert Ondongo, pendant leur entretien.



Les hommes d'affaires polonais.

Au cours de son entretien avec la vice-ministre polonaise des affaires étrangères, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a rappelé que les relations diplomatiques entre la Pologne et le Congo datent de 1972. En 1976, a-t-il souligné, le président du Congo, Marien Nguabi, avait effectué une visite de travail à Varsovie, la capitale polonaise. Cela établissait, clairement, le lien privilégié qui s'installait entre les deux pays. Depuis 1972, l'Etat congolais a, régulièrement, envoyé, en Pologne, des étudiants dont certains se sont établis dans ce pays. «Pour nous, c'était le principal aspect de coopération entre nos deux pays. Nous pensons qu'aujourd'hui, le moment est venu d'élargir le stock de cette coopération. Nous souhaitons, désormais, qu'il y ait des relations économiques entre nos deux pays, évidemment accompagnées par des relations diplomatiques», a-t-il déclaré.

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a, par ailleurs, invité la vice-ministre polonaise à partager cette vision de coopération, en souhaitant que des relations d'Etat à Etat se développent rapidement dans tous les domaines. Il a souhaité aussi qu'il y ait une coopération entre entreprises polonaises et congolaises.

S'adressant aux hommes d'affaires, Gilbert Ondongo a précisé: «Le Congo, notre pays, vous est ouvert et nous vous attendons dans tous les domaines économiques. Cela va du secteur primaire au secteur tertiaire, c'est-à-dire, nous vous attendons pour que vous veniez investir dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, les industries, le service des télécommunications, etc. Nous prenons, ici, solennellement, l'engagement de vous accompagner et faciliter votre déploiement au Congo et nous vous proposons d'être votre porte d'entrée au Congo».

Mme Beata Stelmach a, quant à elle, remercié le ministre d'Etat Gilbert Ondongo et le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, pour leur accueil chaleureux. Elle a, ensuite, indiqué que, malgré les différents événements que la Pologne a connus, les relations d'amitié avec le Congo ont été renouvelées, lors de la visite du ministre Ondongo en Pologne. «Cette visite date de mai dernier, nous avons constaté, avec le ministre de l'économie, qu'il y avait tellement d'opportunités à saisir, c'est pour cela, nous sommes au Congo, avec les hommes d'affaires, pour que notre coopération entre la Pologne et le Congo, s'intensifie», a-t-elle dit.

Signalons que Beata Stelmach et sa délégation ont été aussi reçues, le même jour, par le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé. Avant cela, elle avait rencontré, à Pointe-Noire, le jeudi 19 septembre, le ministre délégué au plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko, et le ministre délégué Aimé Parfait Martin Coussoud Mavougou. Le samedi 21 septembre, elle a eu une séance de travail avec Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux. Comme on peut le constater, la visite de la délégation polonaise au Congo donne une nouvelle impulsion à la coopération entre les deux pays.

(Suite en page 5)

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



Bureau du Représentant de l'OMS pour le Congo
B.P. 2465; Tél.: (242) 06 663 83 29; Fax: 00 47 241 37 332
Brazzaville, Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre: Consultation pour la mise en place d'un système d'information géographique des Circonscriptions Socio-Sanitaires de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Nature de l'engagement: Engagement pour une durée de quatre (4) mois

Lieu d'affectation: Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo avec des missions dans les localités retenues

Date d'ouverture: 27 septembre 2013

Date de clôture: 11 octobre 2013, à 13h00'

Le Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à Brazzaville, sis dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique, recherche un consultant national, chargé de la réalisation d'un système d'information géographique des circonscriptions socio-sanitaires des départements de Pointe-Noire, du Niari (Dolisie) et de Brazzaville.

Description des fonctions: Sous la supervision de la Représentante de l'OMS au Congo, le ou la Consultant (e) devra exécuter les tâches suivantes:

- Collecter les données sur les limites géo-

graphiques des circonscriptions socio-sanitaires des villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie;

- Produire et mettre à jour les shapes files et les données attributaires des Circonscriptions Socio-Sanitaires;

- Produire les documents suivants: (i) les shape files des Circonscriptions Socio-Sanitaires de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, (ii) productions cartographique et numérique de toutes les Circonscriptions Socio-Sanitaires et Aires de Santé.

Connaissances techniques exigées du consultant:

- Maîtrise de l'outil ArcGis Desktop 10;
- Bonne utilisation du GPS Garmin GPSMap 62S;
- Maîtrise des logiciels Mappetizer et Gogle Earth Pro.

Qualifications du consultant:

- BT (Brevet de technicien) dessinateur-maquetiste, option cartographie, ou licence pro Aménagement du territoire et urbanisme, option cartographie, ou master professionnel spécialisé ou ingénieur en cartographie;

- Une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des relevés topographiques, des prises de vues aériennes et de la conception des cartes géographiques.

Composition du dossier de candidature:

- Une demande manuscrite;
- Un curriculum vitae;
- Les copies de diplôme;
- Les attestations de service;
- Un certificat de nationalité.

Date limite de dépôt des candidatures: Les dossiers de candidatures doivent parvenir au Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo, sis dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique, au plus tard, le 11 octobre 2013, à 13H00'.

N.B.:

1. Seules les personnes dont les dossiers auront été retenus par le comité de sélection seront contactées pour un test oral;
2. Etre de nationalité congolaise;
3. Pour de plus amples informations concernant cet avis de consultation, veuillez-vous rapprocher de IVD et ITM, au Bureau de la Représentation de l'OMS-Congo;
4. Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi, de 8h à 16h30, et le vendredi, de 8h à 14h.

Dr Fatoumata Binta T. DIALLO
Représentante de l'OMS au Congo

APPEL D'OFFRES

N° : A0NF004/MEFPPI/CGMP/2013

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : acquisition du matériel informatique, mobiliers et équipements de bureau du ministère du travail et de la sécurité sociale.

Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel, reparti en deux (2) lots :

- Lot n°1 : Acquisition du matériel informatique ;
- Lot n°2 : Acquisition des mobiliers et équipements de bureau.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Immeuble Ex-BCC, avenue Foch, 5^e étage Porte N° 506 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent entre autres la capacité financière et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement en espèce non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 28 octobre 2013 à 11 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée à 12 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme d'une garantie bancaire ou d'un chèque certifié d'un montant égal à un pourcent (1%) du montant global de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration

Le directeur de Cabinet
Jean Raymond DIRAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° AON-TX 001/MEFPPI/CGMP-2013

DU 20 Septembre 2013

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°106 du 10 avril 2013.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013 des fonds, afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de construction du bâtiment R+3 qui abritera le centre divisionnaire des impôts de Makélékélé Brazzaville. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : installation de chantier, gros œuvre, revêtement sol + murs, étanchéité, faux plafond, électricité, climatisation, plomberie, peinture, menuiserie bois + verre, sécurité et incendie et grille de protection.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et de l'Intégration et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan du Portefeuille Public et

de l'Intégration direction des études et de la planification, 5^e étage porte 506 – immeuble ex – BCC ; Tél : (242)06 500 70 27 ; B.P. 2083 – Brazzaville - Congo, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement non remboursable de 150.000 Francs CFA.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse précitée au plus tard le 28 octobre 2013 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse précitée le 23 octobre 2013 à 13 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie de un pourcent (1%) du montant global de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Le Directeur de Cabinet
Jean Raymond DIRAT

Coopération Unicef-Congo

Visite de travail à Brazzaville de Manuel Fontaine, nouveau directeur régional

En poste depuis le 1^{er} août 2013, Manuel Fontaine, le nouveau directeur régional de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, a effectué, du 23 au 27 septembre 2013, une visite de travail à Brazzaville, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec les autorités gouvernementales congolaises. Ainsi, mardi 24 septembre dernier, le diplomate onusien s'est entretenu avec le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, et le ministre délégué au plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko. La qualité et la gratuité de l'éducation et la scolarisation des couches défavorisées ont constitué l'essentiel de leurs entretiens.

En dépit des avancées significatives observées en matière d'accès à l'éducation primaire, le Congo doit encore fournir des efforts concernant l'éducation préscolaire, la scolarisation des populations autochtones et la lutte contre la déperdition des jeunes filles. « Nous avons félicité le Congo pour les grands progrès qui ont été faits en matière d'accès à l'éducation primaire. Nous avons, également, parlé de ce qui reste à faire, notamment dans le domaine de l'éducation préscolaire, pour s'assurer que les populations autochtones, qui ne sont pas encore scolarisées, puissent l'être. Nous avons, par ailleurs, évoqué la question de la déperdition des jeunes filles, afin qu'elles puissent continuer l'école jusqu'à la fin du secondaire », a précisé Manuel Fontaine, à l'issue de son entretien avec le ministre Hellot Matson Mampouya. Dans le cadre de leur coopération, le Congo et l'Unicef ont mis en place un cycle programme (2009-2013) qui est arrivé à son terme. Pour Manuel Fontaine,

la réalisation de ce programme s'évalue au regard des chiffres. « Nous constatons que la scolarisation a beaucoup augmenté chez les enfants congolais. Il reste maintenant à travailler davantage sur la qualité de l'enseignement et pour les enfants qui n'ont pas accès à l'école. Nous devons toujours aller vers les enfants les plus pauvres, les plus défavorisés, ce que l'on oublie parfois. Mais, je pense que nous avons une convergence de vues avec le Ministère de l'éducation sur ces questions », a-t-il souligné. Après le département de l'enseignement, Manuel Fontaine a échangé avec le ministre délégué au plan et à l'intégration, Léon Raphaël Mokoko, sur le nouveau programme de l'Unicef (nouveau cycle programme 2014-2018) en République du Congo qui débute l'an prochain, sous la tutelle du Ministère en charge du plan. « C'était important pour nous, d'aborder toutes ces questions, de parler notamment de l'investissement de l'Etat congolais dans les secteurs sociaux, de la santé et de l'édu-



Hellot Matson Mampouya et Manuel Fontaine.

cation. L'important, comme nous l'avons dit au ministre, est de trouver les moyens d'atteindre les gens qui sont les plus défavorisés dans la société. Cet investissement, nous allons regarder comment travailler ensemble au cours des années à venir en bonne entente, avec des fondations claires », a expliqué Manuel Fontaine. Ce nouveau programme donnera l'opportunité aux deux principaux acteurs de scruter de nombreuses actions à mener en faveur de l'enfant congolais. Celui-ci sera axé sur les domaines traditionnels de l'Unicef, en particulier l'éducation, la santé infantile, maternelle, la protection de l'enfance et les protections sociales. Dans un pays qui a des capacités financières importantes et significatives comme le Congo, a dit le directeur régional, le rôle essentiel de l'Unicef con-

siste à un appui, à une analyse. « Nous allons travailler ensemble sur des études, des recherches, notre rôle est d'orienter les engagements et les investissements de l'Etat congolais. Nous avons parlé évidemment des questions comme la gratuité des soins, la gratuité de l'éducation, tous les moyens pour faire en sorte que les couches les plus défavorisées puissent accéder aux services de base », a-t-il précisé. Signalons que le directeur de l'Unicef pour la région d'Afrique de l'Ouest et du centre s'est également rendu à Pointe-Noire, où il a visité le projet «Eau et assainissement» soutenu par l'agence onusienne, dans le cadre de la réponse à l'urgence due au choléra, etc.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Communiqué Nécrologique

Le Président Anguio Ngangua Engambé, Monsieur Morand Okoumou et la famille Ndinga pour père Opa informent les parents, amis et connaissances du décès, mardi 17 septembre 2013, au CHU de Brazzaville, de leur grand-frère et père,



M. Diéudonné NDINGA,
Président d'honneur du Comité du village Ndongo Omion.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au 39 de la rue Bouenza, à Talangaï, au croisement avec l'avenue Jean-Dominique Okemba. Ses obsèques ont lieu le vendredi 27 septembre 2013, au cimetière privé Bouka. Avant cela, un recueillement aura lieu au domicile familial, suivi d'une messe de requiem en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangaï, à partir de 12h00.
Que son âme repose dans la paix du Seigneur!

Journée du volontariat français au Congo

La deuxième édition se tiendra le 30 septembre à Dolisie

Dolisie, chef-lieu du département du Niari, accueillera, lundi 30 septembre prochain, la deuxième édition de la journée du volontariat français au Congo. Initiée par le Ministère français des affaires étrangères et européennes, et soutenue au Congo, par des structures comme Saris Congo, les Mucodec, Radio Mucodec et l'Unicef, cette journée s'inscrit dans le cadre de l'engagement solidaire de la France à l'international. L'événement donne l'occasion de mettre en avant et de rassembler les acteurs du développement, pour promouvoir le volontariat français, créer un cadre d'échanges et de concertation entre les acteurs, valoriser l'action des volontaires sur le terrain, et mettre en relation l'offre et la demande en matière de volontariat français, etc.

A Dolisie, la journée du volontariat français au Congo aura deux temps forts. D'abord, une cérémonie officielle, ouverte au public, dans la matinée, dans la salle de réception de la mairie de Dolisie, avec des discours officiels et une projection de films et des témoignages. L'après-midi sera le deuxième temps fort marqué par une distribution de kits scolaires, qui sera effectuée par les volontaires, au profit d'un groupe d'enfants vulnérables de la commune de Dolisie, en partenariat avec l'Unicef et la direction départementale de l'action humanitaire.

La cérémonie sera placée sous la présidence d'honneur du préfet du Niari Jean-Pierre Heyko-Lekoba et du maire de Dolisie, Paul Adam Dibouilou, en présence du consul de France de Pointe-Noire. Il sied de signaler que la journée du volontariat français a été proclamée le 1^{er} octobre 2009, par Alain Juppé, alors ministre français des affaires étrangères et européennes. Depuis, l'organisme a pris de l'envol et couvre, à ce jour, plusieurs pays à travers les continents.

Aristide Ghislain NGOUMA

(Suite de la page 3)

** Nous avons choisi la première dame, Mme Antoinette Sassou Nguesso, comme marraine de notre événement culturel, en raison de son rôle important, pas seulement comme première dame du Congo, mais aussi et surtout à travers son engagement dans la défense des causes sociales, comme l'émancipation et la promotion de la femme. Dans l'histoire de la Colombie, il y a des femmes de descendance africaine qui ont lutté pour la liberté de notre pays, la Colombie et bien d'autres qui ont fait l'histoire de la Colombie dans beaucoup de domaines. Nous avons donc choisi la première dame du Congo pour qu'elle nous accompagne dans cet événement culturel dont nous sommes sûrs qu'elle mesure l'importance pour le Congo. Nous aurons l'occasion de le lui traduire de vive voix.

* Quel est votre dernier mot pour que les Congolais viennent nombreux à ce rendez-vous culturel?

** Je voudrais demander aux Congolais de participer nombreux à la conférence qui aura lieu le mercredi 9 octobre, à partir de 9h, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères. L'entrée y est gratuite. J'invite, également, le public, à venir nombreux voir la troupe du carnaval de Barranquilla qui va se produire en compagnie de l'orchestre Les Bantou de la capitale, Kebe et son groupe et le ballet des enfants d'Ephata, le mercredi 9 octobre, à partir de 19h, dans la salle de banquet du palais des congrès. L'entrée est payante, car les fonds recueillis seront versés à l'association Ephata, pour son centre d'éducation des enfants sourds et muets. Les tickets seront vendus sur place, au super-marché Park'n shop et au centre Ephata, soit 10.000 F Cfa pour les V.i.p et 2000 F Cfa pour les autres.

Propos recueillis par J. MBANZA

Coopération militaire Congo-France

Visite de travail à Brazzaville du général de division Francisco Soriano

Du 19 au 20 septembre 2013, le général de division Francisco Soriano, commandant des F.f.g (Forces françaises au Gabon), a effectué une visite à Brazzaville, au cours de laquelle il a rencontré son homologue, le général Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), et a été reçu par le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo. Deux séances de travail ont dominé la visite congolaise du général Soriano, respectivement à l'Etat-major général et au Ministère de la défense nationale, en présence de Jean-François Valette, ambassadeur de France au Congo.



Séance de travail avec le ministre de la défense.

à trouver une solution dans la crise centrafricaine, et le dynamisme de la coopération militaire franco-congolaise. Avec les forces françaises stationnées au Gabon, la coopération s'articule, cette année, sur deux volets. Le premier, qui est un volet exceptionnel, comprend une assistance des forces auprès des autorités congolaises, dans le cadre de l'organisation de l'exercice bi-annuel majeur de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), qui se déroulera au Congo, en juin 2014.

Le second volet, qui est plus habituel, inclut des cycles de formations dispensées par les troupes françaises basées à Libreville, au profit des armées de la sous-région. C'est ainsi que depuis le 20 septembre, un contingent de 17 militaires congolais a embarqué pour Libreville avec le général Soriano,

pour une formation de 15 jours auprès du D.i.t (Département d'instruction technique). Quatre autres stagiaires devaient les rejoindre, pour suivre des formations en informatique, électromécanique, comptabilité ou maintenance. Déjà, affirme-t-on, dix militaires congolais suivent, à Libreville, depuis des mois, des formations dans les transmissions, l'armement de petit calibre ou dans les auto-engins blindés. Mais chaque année, selon un communiqué de l'ambassade de France, près de quatre-vingts militaires congolais suivent au Gabon, auprès des troupes françaises, une formation technique ou opérationnelle, dans le centre d'aguerissement des F.f.g (Forces françaises au Gabon).

Aristide Ghislain
NGOUMA



Photo de famille à l'issue de la séance de travail.

Pendant son bref séjour dans la capitale congolaise, le général de division Francisco Soriano a mené d'importantes activités, avec ses deux hôtes, le général Guy-Blanchard Okoi et le ministre Charles Richard Mondjo. Jeudi 19 septembre, il s'est entretenu avec son premier interlocuteur, au cours d'une réunion à l'Etat-major général, en présence du colonel Bruno Malet, attaché de défense à l'ambassa-

de France au Congo. Au Ministère à la présidence chargé de la défense nationale, le vendredi 20 septembre, le nouveau commandant des troupes françaises au Gabon s'est entretenu avec le ministre Mondjo, en présence du général Okoi et du général Aaron Nkakou, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire. Les deux hommes ont salué la détermination de leurs deux pays,

Un accident de trains à Kinkembo fait quatre morts et plusieurs blessés

Dans la nuit du lundi au mardi 24 septembre 2013, un accident ferroviaire s'est produit entre le train voyageur Air Pool et un train marchandises, à la gare de Kinkembo, dans le département du Pool, faisant quatre morts et plusieurs blessés. De source proche du C.f.c.o (Chemin de fer Congo-Océan), à Pointe-Noire, l'accident est dû à une erreur humaine. En effet, l'agent aiguilleur devait donner une autre voie au train Air Pool qui entrerait à la gare de Kinkembo, alors que le train marchandises s'y trouvait déjà. Il devait y avoir donc un dépassement. Mais, l'agent aiguilleur a changé la position du carré, oubliant de faire l'aiguillage. En entrant en gare, le train Air-Pool est allé sur la même voie que celle du train-marchandises qu'il a percuté. Outre les victimes, il y a eu quelques dégâts, notamment un wagon-citerne contenant du carburant qui s'est renversé. Les blessés graves ont été évacués à l'hôpital de base de Mindouli et d'autres au C.h.u de Brazzaville.

Un ministre s'offusque de l'article d'Afrique Education parlant d'Okombi-Salissa

Réagissant à l'analyse du magazine Afrique Education qui a consacré quatre pages sur l'ancien ministre André Okombi-Salissa, un ministre de l'actuel gouvernement a déclaré qu'il ne reconnaît plus son «frère». Est-ce maintenant qu'il connaît l'ethnie du président de la République? Pourquoi quand il l'avait nommé pour la première fois ministre, en octobre 1997, ne s'était-il pas souvenu des origines ethniques du chef de l'Etat? Dans cet article, Okombi dit: les Nibolek ont montré leur incompétence, donc on ne peut plus leur donner le pouvoir; les gens du Pool font peur à tout le monde, on ne peut plus leur donner le pouvoir; les Nbochis, ça fait 32 ans qu'ils sont au pouvoir, donc, il reste nous les Tekés». Comment peut-il considérer ses compatriotes sur ces bases? S'est interrogé le collègue d'Okombi, avant de conclure: «On ne peut pas faire de nos origines ethniques, des arguments politiques». Avis ferme aux futurs candidats à l'élection présidentielle.

Une déficiente mentale accouche, mais s'en remet à un couple

Une femme qui ne jouit pas totalement de ses facultés mentales, a été trouvée en pleine séance d'accouchement, dans un quartier de Brazzaville. Elle a fini par donner naissance à un bébé de 3kg. Le cordon ombilical a été coupé à l'aide d'une lame gilette qu'elle a remise, elle-même, à un couple qui l'a aidée. Nadège, c'est d'elle qu'il s'agit, a été conduite, ensuite, dans un hôpital de la ville-capitale. Le bébé auquel elle a donné naissance se porte bien. Le père de l'enfant, qui est introuvable, s'appellerait «Mâ Ngandou», selon la mère biologique. Se trouvant dans l'indigence, cette dernière a proposé au couple qui l'a aidée de s'occuper du nourrisson. Les services sociaux pourront, sans doute, s'y intéresser.

Un escroc dans les mailles du filet de la force publique

L'homme qui a escroqué certaines sociétés de la place, en se présentant au nom des responsables de la délégation générale des grands travaux, a été arrêté, la semaine dernière, à Brazzaville. Il s'appelle Hervé Mabiata et travaillait dans un bureau d'études techniques. Mais, il n'y exerçait plus, semble-t-il. Son mode opératoire consistait à proposer des marchés à ses victimes. Un ressortissant chinois, qui a répondu à un faux appel d'offres, en lui fournissant une garantie évaluée à 5 millions de francs Cfa, l'a appris à ses dépens. C'est en voulant organiser un nouveau coup que le malfaiteur a été intercepté par ses victimes. En réalité, ce serait un récidiviste. Il aurait déjà escroqué près de 255 millions de francs Cfa à plusieurs entreprises. Placé en détention préventive, il fait déjà fait l'objet d'une procédure judiciaire. C'est pour la deuxième fois qu'il a été interpellé, pour les mêmes faits. L'enquête a été confiée à la brigade de la gendarmerie.

Ils se plaignent d'être remerciés en monnaie de singe

Les maraîchers exerçant sur le site de l'ex-camp des pionniers, situé au pont du Djoué, ont été sommés de déguerpir, par le Ministère de l'instruction civique et de la jeunesse, qui compte y organiser des journées culturelles, avant de construire le palais de la jeunesse sur ce vaste terrain. Un préavis de 28 jours a été donné aux maraîchers. Mais, ces derniers, une cinquantaine, trouvent ce délai trop court, et se répandent dans les médias, pour se plaindre qu'ils sont remerciés en monnaie de singe, alors que c'est grâce à eux que pendant vingt et un ans, que le site n'est pas tombé en ruine et n'a pas été anarchiquement occupé. Néanmoins, ils sont prêts à s'exécuter, mais demandent un prolongement du préavis, pour leur permettre surtout de préparer la rentrée scolaire de leurs progénitures, l'activité qu'ils exercent étant leur unique source de revenus. Espérons que le Ministère de la jeunesse fera preuve d'humanisme.

Erosion au quartier Ngambio: la population estime être abandonnée

A l'orée de la saison des pluies, la population du quartier 74 Ngambio, à Mfiliu, le septième arrondissement de Brazzaville, vit dans l'angoisse. Les pluies qui vont tomber n'apportent, pour elles, que de lots de malheurs, comme les inondations et les érosions et menacent les voies de circulation. C'est le cas de l'avenue Muebara, où un grand ravin a déjà englouti, en 2012, quarante maisons environ, et menace d'autres, maintenant. L'érosion avance au galop. Les familles qui vivent aux abords de cette avenue se plaignent d'être abandonnées à leur triste sort. Toutefois, elles lancent encore un S.o.s aux pouvoirs publics, pour que soit vaincue l'érosion qui menace d'engloutir leurs habitations. Gageons que la délégation générale des grands travaux sera attentive à leur cri de désespoir.

De quoi le colonel Marcel Ntsourou peut-il encore avoir peur?

Le 29 août 2013, le réquisitoire du procureur général, bien qu'ayant surpris plus d'un Congolais, a fait la part belle au colonel Ntsourou. Le procureur s'en remettait à la sagesse du président, pour juger. Car, à son niveau, poursuivait-il, aucun élément ne lui permettait d'établir la culpabilité du colonel. Après le verdict, ce dernier a écopé d'une condamnation à cinq ans de travaux forcés, mais étonnamment frappés de sursis. Depuis, plusieurs langues se délient, pour parler de complot contre la personne du colonel Ntsourou. On est, malheureusement, tenté de croire que toutes les déclarations faites en sa faveur sont commandées et orientées par lui-même. Question de communiquer, pour éviter que le verdict rendu ne soit cassé par la cour suprême. Son intervention sur les ondes de Radio France Internationale, teintée d'arrogance et de mépris contre les institutions de la République -la justice n'y a pas échappé- n'a pas d'autre objectif que cela. Malheureusement pour lui, et c'est la procédure, un pourvoi en cassation a été formulé par le même procureur général, pour savoir si la règle de droit a été respectée dans ce verdict. Ainsi, le procès sur le drame du 4 mars court toujours. Ce n'est pas encore la fin et l'opinion a le droit de le savoir.

Pourquoi croirait-on qu'il y a, forcément, un complot contre le colonel Ntsourou? L'officier supérieur ne serait-il pas, simplement, victime d'une espèce de «narcisico-paranoïa»? En quoi serait-il un danger pour le pouvoir actuel? Aurait-il un potentiel particulier qui amènerait le président de la République à faire de

sants du même département que le colonel Ntsourou. Etait-ce pour leur assurer la vie sauve? - au lendemain de la fameuse fête d'anniversaire, chose étonnante, un drame s'est produit; drame qui pouvait, effectivement, créer la peur de l'autre côté. Certains invités de la veille se sont retrouvés com-

été encore plus éclairé; - le rapport des experts sur le drame du 4 mars précise clairement que le nitrate, à la base de l'incendie fortement meurtrier, ne peut nullement s'enflammer sous l'effet de la chaleur pouvant aller jusqu'à 30°C; que l'incendie n'a pu arriver qu'après l'usage probable de l'essence par le pyromane. Le pyromane connu est le caporal-chef Kakom Kouack Blood, qui a reconnu, au moment de l'enquête préliminaire, avoir intentionnellement mis le feu, même s'il s'est rétracté pendant le procès. Il a été condamné pour «incendie volontaire». Aurait-il finalement décidé de supprimer la vie de plus de deux cents concitoyens, sans un mobil précis, juste parce qu'il voulait jouer avec le feu? Tous ces éléments peuvent nous amener à nous poser les questions suivantes: pourquoi la célébration d'un anniversaire a-t-elle été recouverte d'autant de solennité aux relements politiques, alors qu'elle devrait être une occasion de se recréer, de jouer, de manger ou de danser; bref, de déstresser? Comment comprendre toutes ces coïncidences, étroitement

ser libre le principal suspect? C'est une décision de justice, elle reste sans commentaire. Cependant, faut-il croire que toutes ces coïncidences ne sont que le fait du hasard et que la mort de près de deux cents de nos concitoyens ne relève-t-elle que d'un simple caprice du destin? Faut-il croire que ce drame immense se serait produit du seul fait de l'irresponsabilité d'un caporal naïf qui jouait avec le feu? Quelle infamie!!! Quelle insolence à la mémoire de toutes ces personnes sacrifiées pour rien!!! Dans tous les cas, si Kakom est coupable, il ne doit l'être que de sa naïveté et de rien d'autre; il ne devrait payer que pour ça. Le coupable de l'ignoble multi-homicide du 4 mars est ailleurs, car c'est sur lui que devrait se définir le mobile. Beaucoup d'éléments, pourtant, laissent entrevoir le profil de ce meurtrier cynique et odieux. Mais hélas! Parfois certaines interprétations de la loi nous éloignent d'une juste sentence. Aujourd'hui, on essaie de détourner l'opinion publique de l'essentiel, en organisant savamment une cabale malveillante contre le directeur gé-



Le désastre...

lui quelqu'un d'indépassable dans le premier cercle du pouvoir en place? Se considère-t-il comme le plus grand soldat de sa génération? Serait-il le soldat le plus célèbre de son temps? Pourquoi donc cette fixation sur une idée de complot, si ce n'est, simplement, une manœuvre de diversion qu'il essaie d'organiser? L'opinion ne sait-elle pas qu'il ne présente aucun danger pour le pouvoir en place? Et qu'il n'y a aucune raison de croire qu'il y aurait une pression politique organisée contre sa personne? Ne serait-il pas, simplement, en train de répondre des faits dont il serait le principal suspect? Et si l'on s'amusait à regrouper, sur lui, quelques éléments susceptibles de circonscrire le drame du 4 mars 2013! Et voici donc: - le samedi 3 mars 2012, le colonel Marcel Ntsourou organise, non pas une fête, mais une rencontre, chez lui, le jour de son anniversaire. On ne peut dire, ici, qu'il s'agissait de la célébration de son jour de naissance, car une fête ne se conduit nullement sur le ton d'un meeting politique, avec un discours dans lequel il promet de «créer la peur de l'autre côté». Cette rencontre solennelle, à laquelle étaient conviés, non pas des amis, mais des complices d'un plan machiavélique longtempes ourdi, n'avait rien d'une fête d'anniversaire; - le 3 mars 2012, l'officier de permanence, le sergent-chef Alvarez Georginos Ngoulali Missié, a désorganisé tout le service de la garde, en accordant à ses éléments des permissions on ne peut plus surprenantes. Comme ce fut curieux! Tous les permissionnaires furent bien des ressortis-



La tristesse incommensurable des familles endeuillées.

promis dans cette tragédie. Il s'agissait du sergent-chef Kevin Simplice Ngami et du sergent Charly Fortuné Ntsoumou Ngoba, deux sous-officiers très proches du colonel Ntsourou; - Dans l'après-midi du jour où s'est produit le drame, le sergent-chef Ngoulali Missié, officier de permanence encore très proche du colonel Ntsourou, a fait la ronde des éléments de la garde, aux fins de leur recommander une et une seule version des faits; - le sergent-chef Ngami qui, lui, serait aussi son neveu, a voulu libérer sa conscience, en faisant des aveux d'une telle gravité que les services de sécurité ont été amenés à procéder aux premières interpellations. Malheureusement, pour avoir accompagné l'équipe de la police à Lékana, pour mettre la main sur un témoin crucial, il a été enlevé et copieusement molesté par les éléments de la garde du Colonel Marcel Ntsourou; - pendant la perquisition du domicile de ce colonel, une lettre aux relents conspirateurs, avait été découverte, adressée à lui par M. Jean Bosco Mpankima. Dans cette lettre, ce dernier lui rappelait le projet de mise en place de ce qu'il appelait «un mouvement de rupture» et regrettait le retard observé alors que, avait-il écrit, «la période de modification de toute scène politique était arrivée»; il y demandait également «la mise à disposition des officiers loyaux capables de résister à la corruption comme lui», pour commencer le travail. Mais, de quel travail s'agissait-il avec ces officiers? Les magistrats auraient pu creuser cette piste, pendant le procès et leur religion des faits aurait

liées entre elles, et qui, toutes, de façon curieuse, semblent déboucher sur un large complot contre l'autorité de l'Etat? Pourquoi toutes ces situations nous ramènent-elles vers un homme et un seul? Faut-il comprendre que l'assassin n'est toujours pas celui qui tient l'arme? Pourquoi, à une célébration d'anniversaire, éviterait-on les amis pour n'y convier que des complices? Nous développons, ici, un raisonnement de profane, mais fort heureusement, un raisonnement capable d'amener l'opinion à comprendre qu'il y a matière à croire à un large complot contre les institutions de la République et que la tragédie du 4 mars est un multi-homicide organisé par un individu qui, visiblement, a été surpris par l'ampleur du drame. Cependant, comment comprendre qu'avec autant d'éléments et de questions, le procureur général ait requis l'acquiescement? Que le président de la cour criminelle ait fait surseoir la condamnation et lais-

néral de la police et le directeur général de la surveillance du territoire. Le colonel Ntsourou leur fait le reproche de ne pas s'être montrés complaisants à son égard; comment le pouvaient-ils? Devant un drame aussi odieux, comment peut-on traiter de politicienne une manœuvre policière droite et rigoureuse, si l'on n'est pas odieux soi-même? Nous savons qu'il y a forcément des coupables: coupables par négligence, coupables par naïveté, coupable d'homicide avec préméditation doublé d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Nous le savons et le garderons au tréfonds de notre conscience. Car au-delà de la justice des hommes, prévaut la justice de Dieu. Nos regards restent tournés vers le président de la République qui, assurément, trouvera le moyen de rendre justice à toutes ces familles endeuillées. A tous nos frères et sœurs, nous leur souhaitons une paix profonde!!!

Martin NGOULOU-KOMBO

LA SEMAINE AFRICAINE
 Bd. Lyautey (en face du CHU)
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
 Direction - Tel: (242) 06.678.76.94/ 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
 Président: Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire
 Directeur de PUBLICATION: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Vêran Carrhol YANGA
 Tel: (242) 06.668.24.72
 Saisie&Montage (PAO): Atelier
 La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tel. 06.889.98.99/05.528.03.94
 Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Descente parlementaire du député José Cyr Ebina à Igné (département du Pool)

Don de tables-bancs à l'école Bintsangou Antoine et inauguration d'un pont à Ankoua

Elu député indépendant à Igné (un district du département du Pool), José Cyr Ebina a effectué, du 11 au 13 septembre 2013, une grande descente parlementaire dans sa circonscription, au cours de laquelle il a visité vingt-deux villages. Deux actions sociales ont marqué cette descente parlementaire d'envergure, notamment le don de tables-bancs à l'école primaire Bintsangou Antoine, au village Mangougou, dans la zone agricole de Maty, et l'inauguration d'un dalot à Ankoua. «*Nous avons voulu emboîter le pas, apporter notre modeste pierre à l'édifice et accompagner l'action du chef de l'Etat*», a confié le député à la presse, après les actions sociales qu'il a réalisées.

C'est en pèlerin du développement que le député José Cyr Ebina a effectué sa grande tournée dans vingt-deux villages de sa vaste circonscription électorale, correspondant au district d'Igné, dans le département du Pool. «*Honorable député, vous êtes en train de faire un parcours très long et fatigant, en traversant les villages un par un, avec l'état dégradé de la route dans certains coins. Malgré ces embûches, vous êtes arrivé à destination, comme pour nous prouver votre volonté de servir les populations, à travers une politique de proximité. Il y a un dicton qui dit: «Avec une ferme volonté, là où vivent les gens, quels que soient la distance et les obstacles, le chemin à parcourir est toujours court»*», lui a lancé Dominique Ntetani, le chef du village Mangougou, dans la zone de Maty, le jeudi 12 septembre, lors de la cérémonie de remise de tables-bancs à l'école primaire de ce village.

En effet, durant sa tournée, le député, parti d'Igné-centre, a dû passer la première nuit à Madi-bou, après avoir visité les villa-

ges Licko, Edzou-Mbé la mer, Séa-bon-village, Ingouafinié, Ikouri, Issourou-Bissa, Bissa et Impana. Le lendemain, parti de Madi-bou, il a visité les villages Zola (Madibou 3), Binoka, Mangougou, Maty-centre, Kintouari-Bongo-ville, Wayako et Maboria où il a passé sa deuxième nuit. Enfin, la dernière étape l'a conduit dans les villages Maty-source, Matensamé, Ankoua, avant de revenir à Maty-centre, en repassant à Kintouari Bongo-ville, Maboria et Wayako. Beaucoup de ces villages voyaient un député pour la première fois. Car, ce sont seulement les candidats qui y arrivent, mais qui, une fois élus, délaissent ces villages tellement éloignés.

L'une des grandes cérémonies de cette tournée a eu lieu au village Mangougou où le député a fait un don de tables-bancs à l'école primaire Bintsangou Antoine. «*Le village Mangougou fut créé en 1972, par Monsieur Bintsangou Antoine, alias Boulantsika, chasseur de son état, après avoir obtenu l'autorisation des chefs de terre de cette contrée, assu-*



José Cyr Ebina.



Le don de tables-bancs à la communauté du village Binokena.

jetée à quelques dons en espèces et en nature. Au départ, ce fut un hameau ou petit nganda et, au fil du temps, le village s'est agrandi avec l'arrivée des

hommes et la construction de quelques masures. En 1974, avec l'appui de la F.a.o, une bache à eau y fut construite, pour une valeur de plus de sept millions de francs Cfa. Ce village est devenu un grand centre agricole, qui approvisionne Brazzaville en denrées alimentaires. Aujourd'hui, on compte 342 habitants qui y vivent, paisiblement», a dit, dans son mot d'accueil, Dominique Ntetani, le chef du village.

Au village Ankoua, le député Ebina a inauguré un pont, dont il a financé la construction. Ce petit pont soulage ainsi les populations qui étaient condamnées à faire un grand contour, pour sortir de leur village et rejoindre la route nationale. A l'issue de sa descente parlemen-



Le daleau construit par le député à Ankoua.

taire, José Cyr Ebina a confié ses sentiments à la presse: «*Pour les tables-bancs, on était saisi par le comité du village, qui nous a présenté ses do-*

leances, par rapport aux problèmes que vivent les enfants dans les établissements scolaires. Et pour nous, c'est le cheval de bataille. Comme le chef de l'Etat l'a dit, la scolarité, l'éducation est la base de toute chose. Il l'a inscrite dans son projet de société. Nous avons voulu emboîter le pas, apporter notre modeste pierre à l'édifice et accompagner l'action du chef de l'Etat. C'est vrai que ce n'est pas le rôle du député que de faire de telles actions. Mais, les populations sont tellement dans la précarité qu'on ne peut pas rester les bras croisés. Vous avez fait la tournée avec nous et vous avez constaté qu'on parle des problèmes d'eau, d'éducation, de santé, d'aide sociale, etc. On n'a que des problèmes dans Maty, des problèmes dans Ignié, je me demande, parfois, par quel bout commencer. Mais, Dieu merci, les quelques actions que

re puisse doter les agriculteurs de Maty, de tracteurs, afin d'augmenter la production de fofou. Car, les quelques rares tracteurs qui existent, actuellement, dans cette vaste zone agricole, appartiennent à des individualités. Lui-même, en tant que député élu dans la contrée, a dû faire un don de tracteur. Mais cela ne suffit pas. Il faut que le gouvernement, par le biais du Ministère de l'agriculture, vole au secours des agriculteurs de cette zone. Ce qui peut avoir comme effet de diminuer le prix du sac de fofou, par une offre plus abondante sur le marché. En tout cas, les populations de cette zone agricole très connue n'attendent que d'être encouragées et soutenues, pour accroître la production. C'est ce que le député a constaté.

J. MBANZA

Report de la présentation du livre du Député Sylvestre Ossiala



Le Député Sylvestre Ossiala, auteur du livre «*L'action économique de Denis Sassou Nguesso: forces et faiblesses*», suivi des réactions de Chris Walembaud, Cyriaque Magloire Mongo Dzon et Bonaventure Mbaya, publié par les Editions Hemar (Brazzaville-2013), informe le public que la conférence de présentation de ce livre a été reportée au dimanche 27 octobre 2013, au Palais des Congrès, de 17h00 à 19h00.

Les contributions et les critiques de tous sont les bienvenues.

Le livre est déjà en vente aux Editions Hemar, à Brazzaville, à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville, à la Direction Générale du Livre (Ministère de la Culture et des Arts).

Départements du Pool et des Plateaux

Quelle solution pour les travailleurs abandonnés des sociétés de transport dissoutes?

Après l'interdiction faite aux Conseils départementaux des Plateaux et du Pool, par le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, de gérer des sociétés de transport en commun, les anciens travailleurs de la «Nouvelle Société Transpool, dans le département du Pool, se disent abandonnés à leur triste sort. En effet, depuis la fermeture inopinée de Transpool, aucun geste salvateur n'a été fait à leur endroit, aucune autorité départementale, même pas les actionnaires de cette société qui sont tous des fils du Pool et qui connaissent bien les difficultés de la vie et celles de trouver un emploi dans ce département, ne les ont rencontrés, pour leur expliquer ce qui s'est réellement passé, les reconforter et les édifier sur leurs droits de licenciement, parce qu'ils ont, régulièrement, travaillé pendant des années, et ce n'est pas à cause de leurs fautes que cette situation est arrivée. Cependant, au regard de la misère dans laquelle vivent, aujourd'hui, les familles de ces anciens salariés de Transpool, on est en droit de se demander pourquoi le ministre de l'intérieur a-t-il pris une telle décision, au moment où le président de la République, Denis Sassou Nguesso, veut, entre autres, concentrer ses efforts dans la création des emplois et



Par Serge Armand Zanzala, ancien conseiller départemental du Pool.

dans l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Ne voit-on pas que cette situation est paradoxale?

Pourtant, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation devait, parlant du projet de société du président de la République auquel il se réfère tout le temps, dans tous ses discours, aider les deux sociétés (Transpool et Transplateaux) à améliorer leur gestion, si c'est vraiment la mauvaise gestion qui est la raison fondamentale de leur fermeture, au lieu de contraindre au chômage des responsables de familles qui avaient leurs salaires et qui,

aujourd'hui, sont démunis et ne peuvent même pas faire face à leurs besoins fondamentaux. Avec la rentrée scolaire qui est arrivée, la situation va encore être difficile pour ses ex-travailleurs. Alors que le ministre de l'intérieur sait très bien que ceux qui perdent leurs emplois, au Congo, n'ont pas droit à une allocation de chômage, comme cela se passe dans certains pays, même ceux qui sont plus pauvres que le Congo, comment peut-il justifier la décision d'interdire aux conseils départementaux, de gérer des structures de nature à rendre un service public si nécessaire à nos concitoyens? Les municipalités ne gèrent-elles pas des structures qui font des recettes, comme le transport en commun, les services des pompes funèbres, etc? Il aurait été souhaitable que le ministre de l'intérieur exige les bilans d'exploitation annuels de ces sociétés de transport en commun, gérées par les conseils départementaux, au lieu d'en interdire l'existence, jetant ainsi dans la misère, des familles entières qui en dépendaient. En tout cas, le sujet vaut la peine d'être vu au niveau du Ministère de l'intérieur, à moins que celui-ci trouve une solution en faveur des travailleurs abandonnés à leur triste sort.

S.A.Z

Meeting populaire «Touche pas à mon Président!»

Les messages des jeunes et des femmes, suivis de l'allocution du Président par intérim

La Majorité Présidentielle a organisé, samedi 15 septembre 2013, au boulevard Général Alfred Raoul, à Brazzaville, un grand meeting populaire sur le thème: «*Touche pas à mon Président*», sous le patronage du Président par intérim de cette famille politique, Pierre Ngolo, qui est également Secrétaire Général du P.c.t. Voici ci-après les messages prononcés à cette occasion.

Message de la jeunesse des Partis politiques de la Majorité Présidentielle

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle porte un intérêt actif et une attention particulière à la vie de notre nation. Elle exprime sa stupeur suite à l'interpellation d'un cadre de l'Etat congolais par la Justice française, dans une affaire déjà souverainement traitée par la justice congolaise. Il s'agit de l'affaire «des disparus du beach» qui s'ajoute à celle des «biens mal acquis».

Ces deux affaires, abusivement exploitées par la Justice française, en complicité avec certaines ONGs, participent d'un acharnement politique organisé depuis des mois contre notre Chef de l'Etat et les Institutions de la République. Cet acharnement vise indéniablement la déstabilisation du Président de la République et porte atteinte à ses actions politiques et économiques. La Jeunesse de la Majorité Présidentielle rappelle, ici et maintenant, haut et fort, qu'elle a, plus que jamais, besoin de paix et de stabilité, grâce auxquelles elle peut entretenir, raisonnablement, de grands espoirs pour le développement socio-économique de notre pays.

Qui, au Congo et ailleurs, ne sait pas que la paix et la sécurité dont jouissent aujourd'hui les congolais, que la stabilité de nos institutions, que la marche assurée du Congo vers l'émergence;

Qui qui, au Congo et ailleurs ne sait pas que toutes ces avancées politiques, démocratiques et socio-économiques sont les fruits du management d'un grand homme d'Etat: le Président Denis Sassou-Nguesso!

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle adhère, sans retenue, à l'action de Monsieur le Président de la République, car elle garantit son avenir. Pour toutes ces raisons, nous, Jeunesse de la Majorité Présidentielle:

- Mettons en garde tous les détracteurs de l'action du Président de la République et leurs complices contre les conséquences néfastes de leurs manœuvres sur les liens séculaires de fraternité et de coopération qui existent entre les peuples congolais et français;

- Dénouons l'ingérence manifeste d'une certaine justice française aux méthodes néocolonialistes dans les affaires intérieures du Congo;

- Dénouons également l'entreprise pernicieuse et répétée de certains médias français qui, usant de désinformation, d'insinuation et de manipulation de l'opinion, se comportent tout à la fois en véritables fossoyeurs de la paix et en porte-parole des ennemis du Congo, au mépris flagrant de la déontologie professionnelle.

- Réitérons notre soutien indéfectible à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, notre Président;

- Saluons la solidité et le bon fonctionnement des Institutions de la République;

- Restons vigilants et déterminés à utiliser tous les moyens pacifiques et juridiques pour préserver les acquis démocratiques et socio-économiques de notre pays.

Vive la République! Vive le Président Denis Sassou Nguesso!

Fait à Brazzaville, le 14 septembre 2013.

La Jeunesse de la Majorité Présidentielle

Message des Femmes des Partis Politiques de la Majorité Présidentielle

Le peuple congolais, dans son ensemble, et la Femme congolaise en particulier, commence à vivre des biens faits d'un long et pénible parcours de plus d'une décennie,

au cours duquel le Congo a traversé des moments extrêmement durs. C'est ce moment que choisit la Justice française et des ONGs malveillantes, pour tenter de déstabiliser l'artisan de cette œuvre, le Président Denis Sassou Nguesso.

Cette véritable action de subversion et d'incitation à la haine est orchestrée par certaines ONGs qui veulent ainsi tenter de stopper la marche du Congo vers l'émergence.

Le Congo, notre pays, vient de loin. A coup d'efforts intenses, il s'est forgé, au cours de ces dernières années, des perspectives qui portent, aujourd'hui, des fruits, à la satisfaction générale des populations.



Des militants au grand meeting populaire.

La femme congolaise a payé le prix fort et à toujours été présente dans l'effort national, y compris pendant les guerres que nous avons connues. Elle accorde à la paix et à la stabilité de notre pays une importance fondamentale. Elle aspire à la tranquillité pour ses enfants, sa famille et sa patrie. Elle n'entend plus se laisser abuser par des juridictions qui tentent, par des procédés détestables, de porter atteinte à ce que nous avons de plus chers: notre pays, notre Président et nos Institutions. Au nom de la dignité de nos enfants et en notre qualité de porteuses de vie et de gardiennes de la société congolaise, nous, femmes du Congo:

- Nous insurgeons contre l'interpellation puis la mise en examen, par la Justice française, d'un serviteur de la République;

- Appelons les Autorités françaises à user de tous les moyens légaux en leur possession, pour sauvegarder et consolider les liens séculaires existants entre les peuples congolais et français;

- Mettons en garde la Justice française, dans sa procédure des affaires dites des «disparus du beach» et «des biens mal acquis», qui ne visent, en réalité, qu'un seul objectif: celui de déstabiliser les Institutions de la République et le dénigrement d'un grand homme d'Etat africain, le Président Denis Sassou Nguesso.

Vive la République! Vive le Président Denis Sassou Nguesso!

Fait à Brazzaville, le 14 septembre 2013.

Déclaration des Partis Politiques Membres de la Majorité Présidentielle

Congolaises, Congolais, Chers compatriotes, La République du Congo, notre pays, vient encore une fois, d'être victime d'attaques injustes et xénophobes, dont le mépris et les relents néocolonialistes très apparents, ne laissent aucun doute.

En effet, c'est avec indignation et consternation que le peuple congolais a suivi et vécu l'interpellation et la mise en examen, par la Justice française, d'un haut cadre de l'Etat congolais dans l'affaire dite des «Disparus du Beach».

La Justice Française a délibérément foulé au pied le sacro-

saint principe de l'autorité de la chose jugée, manifestant, de fait, son mépris à l'égard des Juridictions Congolaises. Cette pratique rappelle une époque coloniale à jamais révolue.

La paix civile, la stabilité institutionnelle du Congo, la démocratie et la cohésion nationale difficilement reconquises au terme d'une guerre civile particulièrement meurtrière sont autant de valeurs auxquelles tous les Congolais sont très attachés.

Ces valeurs, indispensables au cheminement du Congo souverain vers l'émergence, par des performances économiques visibles et jamais réalisées dans notre pays, sont des conquêtes de l'action politique et économique du Président Denis Sassou-Nguesso.

Certaines autorités judiciaires et politiques françaises, promptes à donner des leçons de bonne gouvernance, ignorant totalement la réalité socio-politique congolaise, aidées par des ONGs aux financements obscurs et aux objectifs ambigus, ont résolu d'attaquer le Président de la République et les Institutions congolaises, par les affaires dites des «Disparus du Beach» et des «Bien mal acquis». Cette habile manœuvre vise, en fait, le dénigrement, la déstabilisation d'un homme de paix, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, homme de paix, parce qu'il a pu rassembler, après des moments douloureux, toutes les filles et tous les fils de son pays; homme de paix, parce qu'il a su instaurer au Congo, une sérénité nationale durable et un développement économique qui suscite à la fois l'admiration de son peuple et des critiques injustes de ses détracteurs; homme de paix, parce qu'il s'engage sans relâche pour la résolution des conflits sous-régionaux.

Les différents conflits armés qui prévalent dans la sous-région montrent que le Congo est devenu, désormais, un havre de paix qui héberge une véritable effervescence économique. C'est ainsi que les Congolais s'interrogent sur les actions de la Justice française à caractère déstabilisantes contre leur Chef d'Etat.

Eu égard à ce qui précède, les forces politiques de la Majorité Présidentielle:

- 1- Mettent en garde la justice française dont certains membres, au frais du contribuable, organisent et mettent à mal les relations séculaires d'amitié et de fraternité existant si heureusement entre le peuple français et le peuple congolais;

- 2- Désapprouvent l'usage du principe de compétence universelle de certains délits adopté et utilisé par la partie française et utilisé comme méthode de chantage politico-diplomatique,

- 3- S'interrogent sur la volonté réelle du Gouvernement français de poursuivre sereinement des relations d'amitié et de fraternité y compris les relations commerciales entre le Congo et la France.

- 4- Demandent aux Autorités françaises de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour mettre un terme à cette manœuvre de déstabilisation des institutions congolaises.

- 5- S'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que plus jamais, alors plus jamais, le Président Denis Sassou Nguesso et le peuple congolais ne continuent à subir des assauts répétés d'une certaine justice aux pratiques néo-colonialistes,

- 6- Affirment qu'aucune tentative de déstabilisation d'où qu'elle vienne ne saurait mettre fin au grand chantier de la rénovation économique et sociale du Congo,

- 7- Réaffirment que le peuple congolais, souverain, est derrière son Président et se réserve le droit d'engager toute action contre certaines juridictions, certaines ONGs et tous complices ennemis de notre République.

Vive la République du Congo! Vive le Président Denis Sassou Nguesso! Vive le peuple congolais souverain et maître de son destin!

Fait à Brazzaville, le 14 septembre 2013.

Les Partis de la Majorité Présidentielle

Meeting populaire «*Touche pas à mon Président!*»

Allocution du Secrétaire Général du Parti Congolais du Travail, Président par intérim de la Majorité Présidentielle

Camarades Dirigeants des Partis de la Majorité Présidentielle, Distingués invités, Camarades Militants, Mesdames et Messieurs,

L'énorme manifestation de ce jour, vigoureuse et massive protestation des forces politiques de la Majorité Présidentielle contre une campagne obstinée de difamation et de déstabilisation du Chef de la Majorité et des Institutions de la République, est aussi et surtout, une éloquentة manifestation de soutien au Président de la République, le Camarade Denis Sassou-Nguesso:

- Pour son investissement à garantir aux Congolais la vie dans la paix et la sécurité;
 - Pour son apport à la conquête, à la restauration et à la promotion de la démocratie dans notre pays;
 - Pour son action visant à placer le Congo sur l'axe de la construction, de la transformation, de la modernisation, en vue du saut qualitatif vers l'émergence et le développement, même si cette action, comme toute entreprise humaine, comporte des limites dont il a, pleinement, conscience et qu'il se déploie à corriger;
 - Pour son implication au règlement des conflits dans la sous région et en Afrique;
 - Pour son intense activité diplomatique qui lui vaut la reconnaissance partagée de la communauté internationale;
- Le Président Denis Sassou-Nguesso ne mérite pas l'acharnement dont il est victime et que vous dénoncez à raison. Cet acharnement, manœuvre sordide de certaines ONGs, d'une certaine justice et de certaines autorités françaises, cache à peine le déni de la souveraineté du Congo tout autant qu'il voile à peine la tentation de remise sous tutelle du Congo, pourtant indépendant et libre.



Le Président par intérim de la Majorité Présidentielle.

Nous ne l'acceptons pas, et nous ne l'accepterons jamais! Que nos bienfaiteurs proclamés, qui exhibent sans cesse leurs vertus apparentes et qui n'arrêtent de nous assener des leçons de morale, de justice et de démocratie, saisissent la portée de ce message et laissent notre Président, tranquille, poursuivre l'accomplissement du contrat qu'il a conclu avec les Congolais.

Ainsi, «*Touche pas à mon Président!*», comme le disent si bien les jeunes, thème de mobilisation de la marée humaine d'aujourd'hui, symbolise bien le refus du retour orchestré d'un nouvel assujettissement de notre pays.

C'est aussi un appel solennellement lancé à nos partenaires, notamment ceux qui étaient habités par ce désir de reconquête de notre pays, pour qu'ils opèrent un ressaisissement salutaire.

Voilà pourquoi, c'est avec un grand sentiment de joie et de satisfaction, que je prends acte, au nom du Président de la Majorité Présidentielle, des messages des Jeunes, des Femmes et de la Déclaration des Partis et Associations de la Majorité Présidentielle.

Je vous salue pour la mobilisation réussie, pour votre ferme détermination derrière notre leader et vous encourage à persévérer dans cette volonté militante sur la voie de la défense



Quelques Responsables des Partis de la Majorité.

de notre indépendance et de notre souveraineté.

Chers amis,

Il doit être entendu, désormais, que les relations que nous tissons avec les Etats seront moins déterminées par l'ancienneté ou la profondeur historique des rapports que par le respect de chaque Partie et l'exigence d'un partenariat mutuellement avantageux. Désormais, «*Touche pas à mon Président!*», notre cri de ralliement, servira de source d'inspiration de nos comportements et de nos actes.

A tous ceux qui s'inscrivent dans une logique de diabolisation du Président Denis Sassou-Nguesso, notre réponse est «*Touche pas à mon Président!*».

Chers Dirigeants, Mesdames et Messieurs,

Je profite de la présente circonstance pour lancer un appel à la mobilisation générale de tous les Partis et Associations de la Majorité Présidentielle, de l'ensemble des citoyens congolais, pour la réussite de l'opération du recensement administratif spécial, étape nécessaire de la longue marche vers la consolidation de la démocratie.

Vive la Majorité Présidentielle! Vive la Démocratie! Vive la République! Soutien au Président Denis Sassou-Nguesso! Je vous remercie.



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo/Projet N°497/40-CG
Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°020/MPT/2013/UCP/CAB: RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DU DEPLOIEMENT DES RESEAUX OPTIQUES AU CONGO

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo».
2. L'objectif principal de la mission est de s'assurer du bon déroulement des travaux de pose de la fibre optique et ce en rapport avec le cahier des charges. Le consultant sera donc chargé de veiller au respect des plans de déploiement, et de suivre la réalisation des chantiers d'installation de réseaux de fibre optiques, en sous-terrain et/ou en aérien. Il aura également le rôle de conseil auprès de l'unité de coordination du projet, afin d'aider cette dernière dans la prise de décisions critique qui pourront intervenir lors des travaux de génie civil.
3. Le Prestataire devra être un cabinet qui dispose

d'une compétence avérée dans les télécom et plus particulièrement en technologie fibre optique. Il devra répondre aux conditions suivantes:

- Avoir une compétence avérée dans les travaux de génie civil ;
- Avoir une grande expérience dans l'évaluation des risques d'échec et de ralentissement d'avancement d'un projet ;
- Avoir une connaissance de l'environnement télécom en Afrique centrale ;
- Une connaissance de l'environnement Congolais est un plus.

4. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt par écrit, ou par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc..).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les cabinets seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût

(SFQC) conformément aux Directives: Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition courante).

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention: «*recrutement d'un cabinet en charge de l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution du déploiement des réseaux optiques au Congo*» doivent être envoyées sous pli fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 octobre 2013, à 14h 00 (heure locale) à l'attention de:

Monsieur le Coordonnateur National
du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac,
Derrière l'Ambassade des Etats-Unis;
BP: 1420; Tel: 06 835 00 41; E-mail:
contact@cabcongo.org
Brazzaville – République du Congo
Fait à Brazzaville, le 25 septembre 2013

Le Coordonnateur
Luc MISSIDIMBAZI

30^{ème} anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Anatole Milandou

Six chorales ont rendu hommage à leur pasteur

Prélude à la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, la C.d.m.a.s (Commission diocésaine de musique et arts sacrés), a organisé vendredi 30 août 2013, en la cathédrale Sacré-Cœur, un concert de chants religieux en hommage à son pasteur, qui a soufflé ses trente bougies d'épiscopat, samedi 31 août 2013. Ce concert qui a réuni six chorales vêtues d'une tenue à leur gré, au lieu de la tenue diocésaine pour certaines, dont deux plus anciennes et quatre nouvelles (deux ans seulement d'activités) dans l'archidiocèse de Brazzaville, a été un moment de prière, d'échange d'expérience et d'action de grâces pour l'ensemble du peuple de Dieu. Il s'agit des chorales: Saint curé d'Ars (Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké), Avé Maria (Notre-Dame de l'Assomption), Saints Martyrs (Saints Martyrs de l'Ouganda-Kingouari), Notre-Dame de l'Espérance (Notre-Dame des Victoires de Ouenzé), Notre-Dame du Rosaire de Bacongo et le groupe des Elisa de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney.



Mgr Anatole Milandou et l'abbé Renaud Silvère Kinzongi pendant le concert.



Les choristes déployés sur la scène de la cathédrale.

D'abord, évêque auxiliaire sous Mgr Barthélemy Batantu, de 1983 à 1987; et évêque du nouveau diocèse de Kinkala, de 1987 à 2001, il est depuis, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINO

Après la prière d'ouverture du concert par le curé de la cathédrale, l'abbé Alexis Tobangu, en présence de Mgr Anatole Milandou, des abbés Renaud Silvère Kinzongi et Sébastien Zoubakéla, respectivement, président sortant de la C.d.m.a.s et nouvel aumônier du chœur les Amis du grégorien, chaque chorale est montée sur scène, à l'autel pour une prestation de dix minutes. Dans l'ensemble, la prestation a été moyenne, mais a tout de même laissé sur sa soif le public dans l'exécution de certains chants repris en chœur.

Au lieu de la polyphonie, c'est à la cacophonie qu'on assiste dans les chorales. «En effet, les concerts qui sont organisés ces derniers temps dans l'archidiocèse de Brazzaville servent à éduquer les choristes dans la manière de chanter et d'accompagner les voix. Car, les chorales sont des écoles de musique et doivent mettre tout le sérieux dans le discernement des paroles», a précisé l'archevêque. Avant de féliciter les choristes pour le travail consentis dans l'apprentissage des chants, au prix d'énormes sacrifices.

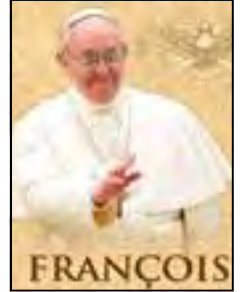
Profitant de l'occasion, Mgr Anatole Milandou a attiré l'attention des choristes et des responsables des chorales sur la manière de chanter et d'être accompagné par les instruments, car pour la plupart, les voix ne se font pas entendre.

Rappelons que Mgr Anatole Milandou a été ordonné évêque par le cardinal Roger Etchegaray, légat du pape Jean Paul II, avec Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, le 28 août 1983. Ce fut, lors de la célébration de clôture du centenaire de l'évangélisation du Congo, au stade Félix Eboué, à Brazzaville.

Les inédits d'un pontificat

Vous ne croyez pas en Dieu? Parlons-en!

On le sait: les Papes n'enseignent pas seulement aux croyants. Il leur arrive, par leurs lettres encycliques ou interpellations, de répondre aussi à ceux qui restent éloignés de leurs convictions profondes; éloignés de Dieu que certains tentent même de combattre. «La religion est l'opium du peuple» proclamait Karl Marx en 1843. La formule fit mouche à l'époque, mais même de nos jours, il y a une frange d'intellectuels pour qui prier c'est s'abîmer dans l'illusion et l'inaction; une perte de temps. Sans parler de ceux qui, étant croyants n'acceptent de Dieu que leur vision uniquement, pas celle des autres. Parmi les journaux à grand tirage italiens, il en est un que tout intellectuel digne de ce nom se doit de lire au moins une fois par semaine (quand on est de droite), et tous les jours quand on milite à gauche. On avance un taux de diffusion journalière auprès de presque 3 millions de lecteurs. Ce journal se situe en seconde place dans les journaux à succès, après Le Corriere della Sera. C'est un militant de gauche, Eugenio Scalfari qui le fonda en janvier 1976. Et depuis cette date, Scalfari commente et informe sur l'actualité. Ses attaques contre l'ancien premier ministre Silvio Berlusconi sont restées dans la légende.



En matière de religion, La Repubblica ne rate pas une occasion pour égratigner l'Eglise ou le Pape. Dans une Italie où ces deux institutions ont un impact fort sur la société, il est arrivé bien souvent que des couacs caractérisent les rapports de ce journal avec le Vatican. Les scandales qui secouent de temps en temps le petit Etat du Pape trouvent toujours une bonne place dans ses colonnes mais, pas sectaire, le journal se plie aussi au devoir de louer les bonnes actions de l'Eglise catholique, sans esprit de censure. C'est donc ce journal que le Pape a «choisi», pour publier son premier article d'importance en italien; un article écrit de sa main et signé «François». Mais un article adressé à une personne et par-delà elle à tous ceux qui se reconnaîtront. La lettre du Pape a en effet été envoyée, directement, à M. Eugenio Scalfari: «un non-chrétien depuis longtemps intéressé et fasciné par la prédication de Jésus de Nazareth» comme il se définit lui-même. Scalfari signe régulièrement des éditoriaux dans La Repubblica bien qu'il ait pris sa retraite. Dans certains d'entre eux, entamés le 7 juillet, il interpellait directement le Pape sur «leur» encyclique «Lumen Fidei».

Le Pape est bien dans son élément lorsqu'il s'agit d'engager le dialogue direct. Il lui a répondu. C'est aussi simple que cela! A cet athée donc, le Pape explique: «La foi, pour moi, est née de la rencontre avec Jésus. Une rencontre personnelle, qui a touché mon cœur et a donné une direction et un sens nouveau à mon existence». Mais en quoi un athée peut-il trouver de l'intérêt dans la foi des autres? Y aurait-il un pont entre deux réalités qui sont l'un la négation de l'autre? Le Pape répond: oui. «Le péché, même pour celui qui n'a pas la foi, consiste à aller contre sa conscience. Ecouter sa conscience et lui obéir signifie, en effet, se décider face à ce que l'on perçoit comme le bien ou le mal. Et c'est sur cette décision que se joue la nature bonne ou mauvaise de nos actes», écrit notamment le Pape. «Vous me demandez si c'est une erreur ou un péché de penser qu'il n'existe aucun absolu et donc aucune vérité absolue non plus, mais seulement une série de vérités relatives et subjectives. Pour commencer, je ne parlerais pas de vérité «absolue», pas même pour le croyant, au sens où l'absolu est ce qui est détaché, ce qui est privé de toute relation. Or la vérité, selon la foi chrétienne, est l'amour de Dieu pour nous en Jésus-Christ (...). Cela signifie qu'elle se donne à nous toujours et uniquement comme un chemin et une vie (...). En d'autres termes, la vérité étant en définitive une seule chose avec l'amour, elle demande humilité et ouverture pour être cherchée, accueillie et exprimée. Je pense que ceci est absolument nécessaire aujourd'hui pour engager ce dialogue serein et constructif que j'ai souhaité au début de ma lettre». Dialogue avec les non-croyants donc.

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

Diocèse de Kinkala

Un camp de vacances pour comprendre l'engagement scout et guide

Le secteur nord, de la région de Brazzaville de l'A.s.g.c (Association des scouts et guides du Congo) a tenu du 17 au 22 septembre 2013, un camp dit «sectoriel», à la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. «Les scouts et guides face à leur engagement» était le thème retenu pour ce camp. L'activité a porté sur l'assimilation du sens de l'engagement pour tout scout et toute guide. Cette initiative est une première, dans l'histoire de l'A.s.g.c.



Des responsables guides du secteur nord.

Le premier camp sectoriel des scouts et guides du Congo à Kinkala a vécu. Plus de cinquante chefs et cheftaines scouts et guides du secteur nord, y ont participé, dans une ambiance flamboyante. Un camp qui apporte assurément un souffle nouveau à l'A.s.g.c, dans la progression personnelle des membres qui se doivent de respecter leur «engagement». De même que dans la politique de rétention des membres de ce mouvement.

pour le développement), ont animé un feu de camp, au lycée de Kinkala. Cadre où étaient logés les enfants du département du Pool, en colonie de vacances organisée dans ce lycée, par cette agence ouésienne, du 16 au 21 septembre 2013. Avec pour thème: «La sécurité hu-

Rufin Nsayi, chef de secteur nord, de la région de Brazzaville, un secteur en parfaite ascension, n'a pas caché sa récitation, lors de l'évaluation de cette activité. «Je suis content de voir que tout le monde a échangé son foulard avec le chef ou la cheftaine d'une autre paroisse. C'est le symbole d'une fraternité entre frères scouts et sœurs guides et d'une activité réussie. Ce malgré quelques vices de comportement observés auprès de certains chefs et cheftaines», a-t-il relevé. Ces échanges de foulards affermissent l'idéal que prône le quatrième article de la loi scout, lequel énonce: «Le scout est l'ami de tous et le frère de tout autre scout». Dans cet élan de fraternité, les scouts et guides, sur invitation du Pnud (Programme des Nations unies



Les scouts et guides lors du rassemblement.

maine et les jeunes: une passerelle de cohésion sociale et de paix». Pendant cette soirée, les scouts et guides ont donné de la joie aux jeunes du département du Pool, à travers des jeux, chants amusants mais instructifs. Ce service envers les autres rejoint le principe en partie, l'engage-

ment scout et guide qui exhorte au service, sans attendre d'autres récompenses. Mais, rien que pour l'amour du prochain. Pour rappel, ce camp des scouts et guides du secteur nord, de la région de Brazzaville, s'inscrit dans la logique de la tradition de l'A.s.g.c. De

coutume, l'association tient un camp national, régional, voire sectoriel, pour marquer la clôture de chaque année pastorale. Sans doute, le camp de Kinkala fera date dans l'histoire de ce secteur des scouts et guides devenu rayonnant.

Horde! BIAKORO-MALONGA

Diocèse de Kinkala Publication de bans

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala a la joie d'annoncer aux ouvriers apostoliques et aux communautés chrétiennes de son diocèse que, s'il plaît à Dieu, le 29 septembre 2013, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie ordonnera diacres à la place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, les abbés: Makoundou Vivien, Malamou Hervé, Nkodia Fabrice. A cet effet, l'évêque de Kinkala exhorte à soutenir les ordinands dans les prières.

Pour tout renseignement:
Abbé Daleb MPASSY, Secrétaire-chancelier
Tél.: 05 322-43-79/06 670-34-61
e-mail: diocesekinkala@yahoo.fr

L'abbé André-Fils Mbem, nouveau directeur de L'Effort camerounais

Bimensuel catholique édité par la C.e.n.c (Conférence épiscopale nationale du Cameroun), L'Effort camerounais a un nouveau directeur, l'abbé André-Fils Mbem. Il remplace à la tête du journal l'abbé Jean Benoît Patrick Nlend, qui y a passé quatre ans. La nomination fait suite à la publication au titre de l'année 2013-2014, des affectations des ouvriers apostoliques de l'archidiocèse de Douala, par Mgr Samuel Kleda, évêque du lieu. Fondé en 1955, trois ans plus tard après La Semaine Africaine (jeudi 4 septembre 1952), L'Effort camerounais se côtoie et partage les locaux avec Radio Veritas et l'imprimerie, deux entités figurant au sein du groupe de presse Macacos (Maison catholique de la communication sociale) implantée à Douala.

Le nouveau directeur de L'Effort camerounais n'est pas un inconnu pour ce journal qu'il connaît fort bien. De 2008 à 2013, il y a déjà assumé les fonctions de conseiller à la rédaction, tâche qu'il a accompli avec dévouement, nonobstant ses multiples sollicitations pastorales. Dans cette mission, l'homme marque l'équipe du journal par une disponibilité presque sans pareil. Ordonné prêtre le 12 décembre 1993 à Madrid (Espagne) à la paroisse Saint Augustin d'Alcobendas par Mgr Juan Angel Belda pour le compte de l'archidiocèse de Douala, l'abbé André-Fils Mbem a assumé plusieurs ministères. Il a été notamment, responsable de la Commission diocésaine des vocations sacerdotales et religieuses de 1996 à 1997; professeur de théologie spirituelle et de dogme au Grand séminaire Paul VI de Douala de 1995 à 1997, puis de 2000 à 2003; secrétaire général et animateur des congrès diocésains sur l'exhortation apostolique post-synodale «Ecclesia in Africa» (1997) du vénéré pape Jean-



Abbé André-Fils Mbem.

Paul II; du congrès eucharistique en 2005; du congrès sur l'évangélisation en 2006. Il a été également curé de la paroisse Saint Paul de Nylon de 2001 à 2007; membre de la Commission diocésaine de la liturgie et cérémoniaire diocésain à partir de 2009; curé de la paroisse Saint Michel Archange de Nyalala, du 7 août 2010 au 16 août 2013. L'abbé André-Fils Mbem



Les évêques du Cameroun.

est titulaire d'une maîtrise en théologie spirituelle obtenue à l'Université pontificale Comillas des jésuites à Madrid (Espagne), université qu'a fréquenté notre compatriote le père Hermann Habib Kibangou (jésuite), aumônier universitaire à Yaoundé au Cameroun depuis trois ans.

L'actuel directeur de L'Effort camerounais est aussi détenteur d'une maîtrise en psychologie clinique de l'Université pontificale Grégorienne à Rome (Italie), d'une licence en sciences politiques et une licence universitaire de philosophie. Hormis ses fonctions de directeur de L'Effort camerounais, l'abbé André-Fils est parallèlement nommé directeur général adjoint de Macacos. En même temps, il continuera à former les jeunes à l'Université catholique Saint Jérôme de Douala, où il est professeur

de théologie. Il est aussi un écrivain prolifique. A son actif, il faut signaler la publication d'une dizaine d'ouvrages. Cette nomination coïncide avec la publication par les archevêques et évêques du Cameroun d'une lettre pastorale à l'occasion du double scrutin du 30 septembre prochain. Dans ce message en 18 points publié le 11 septembre 2013 et qui porte la signature de Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, président de la C.e.n.c, l'épiscopat camerounais formule des recommandations pour que ces élections législatives et municipales se déroulent dans la paix.

La rédaction de La Semaine Africaine se joint à celle de L'Effort camerounais, pour souhaiter un ministère fructueux à l'abbé André-Fils Mbem à la tête de ce journal catholique.

Aristide Ghislain NGOUMA

Le mépris d'autrui est la carte d'accès à l'enfer

Textes: Am 6, 1a.4-7; 1 Tm 6, 11-16; Lc 16, 19-31

Chers frères et sœurs,

La parabole de l'homme riche et du pauvre Lazare, que nous lisons ce dimanche, est une interpellation pour les riches qui méprisent les pauvres. Le riche, qui se croit tellement différent du pauvre, finit par s'enfermer dans une indifférence totale. De manière plus large, Jésus condamne notre indifférence causée par notre différence. La richesse peut conduire à l'illusion de se considérer au-dessus des autres, au point de les ignorer. Ce n'est qu'une illusion car à l'article de la mort, la richesse n'a aucun pouvoir. Le prophète Amos, dans la première lecture, fait cette interpellation, encore valable de nos jours: «Malheur à ceux qui vivent bien tranquilles dans Jérusalem, et à ceux qui se croient en sécurité sur la montagne de Samarie. Couchés sur des lits d'ivoire, vautés sur leurs divans, ils mangent les meilleurs agneaux du troupeau, les vœux les plus tendres (...) ils boivent le vin à même les amphores, ils se frottent avec des parfums de luxe mais ils ne se tourmentent guère du désastre». La richesse peut rendre insouciant et imprudent. Et Jésus précise que l'homme riche, dont le nom n'est pas connu, en mourant va au séjour des morts. Il convient de noter que même en enfer, «l'ex-homme riche» n'a plus aucune richesse.

L'homme riche faisait chaque jour des festins somptueux, tandis que le pauvre Lazare, n'étant pas considéré par le riche comme un homme, partageait sa nourriture avec les chiens. Nous le savons, ce qui fait le repas ce n'est pas seulement le fait de manger, mais aussi la raison pour laquelle le repas est organisé, les gens qui y sont invités, le contenu et le lieu du repas: on ne mange pas n'importe quoi n'importe où avec n'importe qui. C'est donc dans nos manières d'organiser les repas que nous pouvons savoir de quel côté nous sommes: du côté du riche ou du côté de Lazare? Dans notre pays, des grosses sommes d'argent sont dépensées pour des festivités religieuses et toutes sortes de fêtes. Mais quelle est la part destinée à l'amélioration des conditions de vie des pauvres? Ne sommes-nous pas en train de célébrer notre alliance avec le séjour des morts?

Un autre lieu du mépris du pauvre dans notre pays est le domaine foncier. Les nouveaux riches sont en train de tout acheter, de gré ou de force; sur les terres des pauvres ils mettent leurs noms, en oubliant qu'en enfer, ils n'emporteront rien. La misère des pauvres est soit survolée dans des tribunaux sans justice, soit évitée dans les bas-fonds de l'insignifiance. Et les pauvres, «couchés devant le portail» de l'indifférence avec leurs plaies, sont livrés aux chiens qui tentent de les achever.

Le Seigneur nous invite, par cette parabole, à revenir à l'essentiel de notre vie, à ce pour quoi nous sommes créés. Nous sommes faits en vue de Dieu, et cela se manifeste par notre solidarité et notre charité envers tous. Notre vie chrétienne est une naissance en Dieu et nous n'avons pas autre chose à faire ici-bas. C'est par là que la vie prendra toute sa grandeur et sa beauté, et que les vertus chrétiennes seront au niveau de leur régime véritable qui est le régime de la résurrection. C'est par là que nous apprendrons à nous détacher des biens de ce monde, en les considérant comme des simples moyens de vivre et non pas comme l'essentiel de notre vie. C'est par là que nous apprendrons à partager ce que nous avons.

Plus profondément encore, le détachement des créatures, si souvent proposé et si rarement compris, n'est qu'une manière d'exprimer le détachement de soi-même, le devoir de la pauvreté selon l'esprit. Cette désappropriation nous permet d'atteindre une transparence, qui nous fait découvrir dans leur simplicité la beauté et la réalité des choses, en les aimant comme Dieu les aime dans cette virginité qui engendre l'autre à sa liberté intérieure. Si les créatures nous sont un piège, c'est justement parce que nous ne les aimons pas. Nous les voulons pour nous, nous leur donnons la figure de nos désirs, nous les limitons à la mesure de nos besoins. Le détachement chrétien n'est que cette passion divine pour la grandeur des êtres, ce refus de les prendre plus bas que la noblesse de leur origine et de leur fin, cette volonté qu'ils soient. Il n'y a plus de péril à les aimer, en la transparence mystérieuse qui fait de chacun une nouvelle révélation de Dieu.

Fr. Claver BOUNDJA, O.p.

ERRATUM

Dans notre article intitulé «Une retraite à Linzolo des jeunes du Renouveau pour préparer l'année pastorale» paru dans notre précédente édition, nous avons attribué un statut non-conforme à Mme Judith Nsonde. Nous l'avons appelé à tort Mlle. Toutes nos excuses pour le désagrément causé.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Renouveau charismatique catholique (archidiocèse de Brazzaville)

Emmener les chrétiens à s'abreuver de la parole de Dieu

Conformément à sa tradition, le Renouveau charismatique catholique de l'archidiocèse de Brazzaville a organisé récemment une campagne d'évangélisation au Square De Gaulle. La campagne, du 13 au 21 juillet 2013, a permis aux chrétiens de s'abreuver à la parole de Dieu, afin qu'elle devienne et demeure pour eux, le remède et le repère par excellence en toute circonstance de la vie. Un haut moment de prière et de louange qui avait pour principal prédicateur, le père Paul Ges Ntounou, prêtre spiritain congolais, en mission pastorale à Libreville au Gabon. Ce dernier a fait vibrer les participants à la campagne au rythme de ses exhortations. Placée sous le thème: «Chrétiens de Brazzaville redécouvrez le chemin de la foi et laissez-toi guider par le Saint-Esprit», la campagne s'est achevée par une messe présidée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), délégué épiscopal auprès du Renouveau charismatique, entouré de nombreux prêtres venus de divers horizons.



Les fidèles rassemblés au Square De Gaulle.

Prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs venus de Brazzaville et une délégation de Pointe-Noire venue participer au congrès national du Renouveau charismatique ont pris d'assaut le Square De Gaulle, pour participer à cette campagne. La soif de la parole de Dieu a justifié le motif de ce grand moment de prière, qui a rassemblé une si grande foule pour savourer les merveilles de Dieu à travers les riches prédictions du père Paul Ges Ntounou. Les moments d'écoute de la parole de Dieu, de louange intensive, de prière d'intercession et d'adoration au Saint Sacrement ont meublé les huit jours de la campagne. Ayant nourri le peuple de Dieu sur la foi, le prédicateur a significativement dit que la foi est un don de l'Esprit Saint qui aide à découvrir la puissance de Dieu. La foi doit

aller avec les actes. Il faut choisir Dieu seul et il ne faut pas mettre la foi sur les choses qui passent: le matériel. Laisser la volonté de Dieu s'accomplir. La foi se prouve par l'obéissance et le témoignage, car, on reconnaît un bon arbre par ses fruits. Le prédicateur a édifié les fidèles sur les dix commandements, la conversion des vies en Jésus, les dons et les fruits du Saint-Esprit. De même, le père Ntounou a exhorté les participants sur la façon de découvrir la dignité de l'identité chrétienne et de la foi dans la société congolaise qui n'est pas suffisamment à l'abri de la dépravation et de la dégradation des mœurs. Puis, une prière particulière pour les malades, les enfants a marqué cette campagne d'évangélisation. La messe présidée par l'évêque délégué auprès du Renouveau

et concélébrée par de nombreux prêtres et diacres a servi de boucle à cette campagne. L'homélie de Mgr Portella a porté sur les exigences et les enjeux de la foi. Pour ce faire, l'évêque délégué auprès du Renouveau a fait savoir: «Tout ce que nous avons à faire au travail, à la maison nous devons le vivre dans la foi. Tout doit être éclairé par la parole de Dieu, car dans tous ces lieux de notre engagement quotidien, nous rencontrons des difficultés, des épreuves, des souffrances et toutes sortes de problèmes. Mais comment accueillir ces problèmes, ces épreuves? Comment les traverser? Comment les vaincre s'il n'y a pas la foi?» En outre, Mgr Louis Portella Mbuyu a, donné quelques

exemples des personnes qui ont fait l'expérience de foi dans leur vie parce qu'ils ont cru, en l'occurrence Marie. Aujourd'hui, a-t-il renchérit, il y a encore des femmes et des hommes de foi. Même si nous avons tant de problèmes, Dieu a le dernier mot, a-t-il fait remarquer. A cet effet, l'abbé Arnaud Louza a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de l'évêque délégué auprès du Renouveau pour sa disponibilité, sa sollicitude paternelle et du père Paul Ges Ntounou pour ses exhortations édifiantes, sans oublier ses confrères dans le sacerdoce et les participants à cette campagne qui appartient désormais, à l'histoire.

Joint venture La COPE/Carboline

Lancement de la fabrication de produits anticorrosion au Congo, avec le soutien de Total E&P Congo

tamment les Ministres Gilbert ONDONGO, des finances, Rodolphe ADADA, en charge des transports, Isidore MVOUBA, Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé. Une délégation de Total E&P Congo avait visité l'usine de

On se souvient qu'il y a environ quatre ans, répondant à une demande de la Congolaise de Peinture (La COPE), Total E&P Congo avait accepté d'accompagner cette entreprise dans un processus d'homologation de ses produits anticorrosion. Cet accompagnement qui a nécessité plusieurs tests a consisté en la mise en relation de la COPE avec la société Carboline spécialisée en la matière, avec l'assistance technique de la société Nebest.



Les officiels pendant la cérémonie.



Le lancement officiel du partenariat La COPE/Carboline a ainsi consacré la naissance d'une joint venture pour la fabrication au Congo de la peinture anticorrosion marine on/offshore. Cela s'est déroulé le 20 septembre 2012 au Derrick, en présence du Ministre en charge des hydrocarbures, M. André Raphael LOEMBA, du DG de Total E&P Congo, M. Babak BAGHERZADEH, et des représentants des sociétés Carboline (Groupe Stoncor) et Nebest, ainsi que des autorités politico-administratives locales, et, naturellement, de M. Joachim NDINGA, le Directeur général de la Congolaise de peinture.

En appuyant ce projet, Total E&P Congo vient, une fois de plus, si besoin était, de marquer son engagement dans sa démarche de contenu local dont l'objectif est d'impulser et surtout de mettre en œuvre des initiatives permettant d'utiliser au maximum des ressources industrielles et humaines locales en matière de sous-traitance. A n'en point douter, Total E&P Congo sera au niveau local le plus grand bénéficiaire des produits de la COPE. "Cet engagement est encore plus déterminant dans le cadre de nos projets de développement, à l'exemple du projet Moho Nord, pour lequel notre ambition de développement du tissu in-

dustriel local se concrétise par un plan de fabrication locale élargi et un plan de développement des capacités locales, pour mieux les intégrer dans les activités qui sont déjà en cours d'exécution", a expliqué M. Babak BAGHER-ZADEH. Total E&P Congo s'est, d'ailleurs, doté d'un département dédié à cet effet. L'accompagnement de Total E&P Congo et des structures partenaires s'est soldé par l'obtention de la certifi-

cation ACQPA (Association pour la certification de la peinture anticorrosion) des produits anticorrosion fabriqués par la Congolaise de peinture, sous la marque Carboline. " La société Total E&P Congo et son Directeur général nous ont efficacement soutenu dans ce processus, sous la supervision de Nebest France. Nous aurions mauvaise grâce à manquer de nous souvenir de cela", a relevé M. Joachim NDINGA, le Di-

recteur général de la Congolaise de peinture. La COPE a dû, pour cela, satisfaire aux exigences techniques des Groupes Nebest et de Carboline. Et en plus, la concrétisation du partenariat La COPE/Carboline exigeait un important stock de sécurité de matières premières. La COPE a pu y accéder, grâce à un crédit accordé par La Congolaise de Banque (LCB) à hauteur de 800 millions de F.CFA, obtenu avec l'appui du Gouvernement congolais, no-

production de peinture anticorrosion de la COPE, le 6 août 2013, et en était très satisfaite. La production de la COPE lui ouvre la voie de l'exportation dans la sous-région, en Afrique de l'ouest et en Afrique australe. Pour le Ministre André Raphael LOEMBA, il faut multiplier ce genre d'expériences, pour le développement de l'industrie congolaise.

Paul TCHOMVO



Chevron Overseas (Congo) Limited Succursale Immeuble Sole & Mare Avenue Poincaré B.P. 1295 - Pointe-Noire République du Congo RCCM no : CG/PNR/09 B 903 Tél: 242 22 294 51 10 / 11 Fax: 242 22 294 15 02

AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE: COMPTABLE BILINGUE: CHARGÉ DE LA PRODUCTION ET DU REPORTING

Niveau d'Études:

Être détenteur d'un Diplôme d'Enseignement Supérieur (Baccalauréat + 4) en finances, comptabilité, économie, ou diplôme universitaire équivalent.

Compétences Requises:

- Avoir de bonnes connaissances en Anglais et Français (écrit/oral).
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (MS-Office)
- Justifier d'un minimum de 3-5 années d'expérience à un poste similaire.
- Être capable de travailler efficacement dans des circonstances de défi et accomplir plusieurs tâches dans des délais courts,
- Être capable d'exécuter des projets avec un minimum de supervision et des délais assignés.
- Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation.

OBLIGATION

Être de Nationalité Congolaise (République du Congo)

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une Lettre de motivation,
- Un Curriculum Vitae (CV) avec photo (français et anglais),
- Le Récépissé ONEMO de l'année en cours (2013)
- Les Copies certifiées des diplômes.
- Copies des certificats de travail des précédents postes occupés (Obligatoires)
- Un Certificat de nationalité.

DEPOT DE CANDIDATURE & CONTACTS

Chevron Overseas Congo Limited
Département des Ressources Humaines

Immeuble Sole & Mare, Avenue Raymond Poincaré (Pointe-Noire)
BP : 1295 Pointe-Noire République du Congo

Ou
24 Avenue Prosper Gandzion,
Secteur Ex Méridien (Brazzaville)
sur notre site:

HR-CONGO@chevron.com

Tel: (242) 06 663 63 00 – 06 667 97 97 - 06 667 98 98

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE: 30 Septembre à 18h00

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'auditorium du Ministère des Affaires Etrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais

THÈME : LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Dr. Manuel Rodriguez Becerra
Ex-Ministre de l'environnement

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.

Remerciements distingués: Ministère des Affaires Etrangères.

Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Des agents renforcent leur capacité, en vue d'un service de qualité bien léché

Faisant partie des besoins d'accomplissement selon la pyramide de Maslow et, facteur de motivation ou de satisfaction chez Herzberg, la formation reste continue, car elle se fait tout au long de la vie (Unesco). Fort de cette évidente réalité et vérité, le M.f.p.r.e (Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat), en partenariat avec l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises) organise depuis le lundi 23 septembre 2013, à l'E.s.g.a.e, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités humaines des agents dudit Ministère.

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire, placée sous la houlette de Guy Brice Parfait Kolélas, ministre dudit département ministériel, s'est déroulée en présence de Roger Armand Makany, directeur général de l'E.s.g.a.e, de Pierre Malanda, administrateur-maire de Moungali, des agents de la fonction publique et du personnel administratif et enseignant de cette école supérieure. D'une durée de cinq semaines, cette première session de formation concerne 80 agents sur les 2000 que compte le Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Reconnaissant que la fonction publique est un gros mastodonte de problèmes et d'enjeux, Roger Armand Makany a, à cette occasion, affirmé que le séminaire qui s'ouvre ne va pas durer quelques jours ou deux ou trois semaines comme on l'observe, ici et là, mais cinq semaines, car nous voulons mettre l'accent sur une formation de qualité. «... Cette première session de cinq semaines débouchera sur une certification de renforcement des capacités de 1^{er} degré d'agent de la fonction publique. Cette certification a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle d'un agent au sein du M.f.p.r.e. Elle comprend: 125 heures d'enseignements, durant le séminaire et 85 heures de travail personnel, 40 heures de coaching post-séminaire et 350 heures de stage pratique (présence au poste). Nous souhaitons, monsieur le ministre, au nom des formateurs, que cette certification s'accompagne d'une bonification d'échelon.

Une deuxième session de sept semaines, en août-septembre, serait à envisager, pour une certification de renforcement des capacités de 2^{ème} degré d'agent de la fonction publique. Cette certification aura pour objectif d'approfondir des modules de gestion administrative opérationnelle au sein du M.f.p.r.e.», a-t-il expliqué.

Au menu de la formation: des thèmes aussi riches que variés: «La rédaction administrative», car l'administration, c'est l'écrit; «Le droit de la fonction publique»; «Le cadre juridique de la fonction publique»; «Le contentieux de la fonction publique», ces thèmes y sont abordés, pour permettre aux séminaristes d'appréhender leur statut de fonctionnaire; «Gestion des carrières»; «Déontologie administrative»; «Fonction de secrétaire»; «Gestion et organisation administrative d'un secrétariat»; des thèmes retenus pour répondre aux questions suivantes: comment faire carrière dans la fonction publique? Comment se comporter en tant que fonctionnaire? Quelles sont les missions et tâches d'un (e) secrétaire? Comment doit fonctionner un secrétariat? «Gestion du temps et des délais»; «Motivation au travail» et «Marketing des services», trois thèmes orientés vers l'amélioration des performances individuelles; «Management de la qualité»; «Gestion du changement»; «Introduction à la gestion axée sur les résultats (Gar)», des thèmes liés à l'amélioration des performances. A cela s'ajoutent deux autres thèmes d'imprégnation ou de connaissance de la maison «fonction publique», à savoir: «Circuits des dossiers administratifs» et «Problèmes administratifs».



Roger Makany (au premier plan) libérant son allocution, en présence du ministre Parfait Kolélas et Pierre Malanda.

aujourd'hui, à l'E.s.g.a.e, cette première session de renforcement de capacité qui concerne cette vague de 80 agents, et rassurez-vous, tout le monde y passera, car j'ai besoin de vous pour bâtir une fonction publique de développement, j'ai besoin de vous pour offrir aux usagers-clients, un service de qualité débarrassé des comportements déviants, j'ai besoin de bâtir, avec vous, une fonction publique dépolitisée, où le fonctionnaire est nommé sur la base de ses compétences et performances; j'ai besoin qu'on parle le même langage, qu'on se comprenne, afin de mener à bien, ensemble, le chantier de la modernisation du service public. Je ne souhaite pas que la modernisation du service public soit un slogan, mais une réalité. Je souhaite qu'on abandonne ces réflexes qui tirent notre fonction publique vers le bas. Tout au long de cette session de formation, la première, ayez à l'esprit les défis du Congo émergent.»

Reste aux séminaristes d'assimiler et d'intérioriser cette formation, pour un renouveau du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le tout à la gloire de la pleine satisfaction des usagers-clients, qui ne cessent de décrier les dysfonctionnements de cette fonction publique.

Reste aux séminaristes d'assimiler et d'intérioriser cette formation, pour un renouveau du Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, le tout à la gloire de la pleine satisfaction des usagers-clients, qui ne cessent de décrier les dysfonctionnements de cette fonction publique.

Viclaire MALONGA

Education

Ouverture du troisième site de l'école «Les Elites de la nation» à Noyo

Dans le souci permanent d'améliorer les conditions de travail des apprenants et de mieux les former, Maître Anicet Balou, promoteur de l'école privée «Les Elites de la nation», a ouvert, officiellement, samedi 7 septembre 2013, le troisième site R1 à Noyo péage, dans l'arrondissement 6. Après les deux sites situés au quartier Tchimbamba, dans le premier arrondissement Lumumba. La cérémonie d'ouverture, patronnée par Dieudonné Elenda, directeur de cabinet du maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, s'est déroulée en présence de Stéphane Ngoundou, représentant le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, du commandant Franck Tsiro, commissaire de police au Commissariat de police de Ngoyo, des chefs de quartiers, des habitants du quartier et de nombreux élèves, venus pour découvrir leur cadre flambant neuf construit selon les règles de l'art.



Le représentant du maire de Ngoyo coupant le ruban symbolique, en présence du promoteur de l'école au milieu.

Hyppolite Batches, chef de quartier 602 Ngassa, a, à cette occasion, remercié le promoteur, pour la construction de ce joyau R1 dans son quartier, lequel manque, cruellement, d'enseignants pour les enfants ayant l'âge scolaire. «Si, hier, on empruntait les bus pour aller à l'école, aujourd'hui, nos enfants ne vont plus parcourir des dizaines de kilomètres, chaque jour, pour aller apprendre à lire, écrire et compter, puisque l'école est, désormais, dans leur quartier.» Pour Edmond Epondit, directeur du nouvel établissement scolaire, «nous sommes devant un cadre scolaire réalisé par un homme de bonne foi, qui a l'ambition d'aider la jeunesse à étudier dans des bonnes conditions, afin de lui assurer plus de chance de réussir. J'ose croire que vous avez accepté d'être, ici, ce jour, parce que vous comprenez, comme nous, toute l'importance de cette institution que nous allons ouvrir. Vous n'avez pas perdu votre temps, puisqu'il s'agit bien de l'école. Cette institution qui a pour mission de forger le physique et le mental de nos enfants. Si nous aimons nos enfants, nous allons les emmener à l'école «Les Elites de la nation». Notre école vous ouvre, grandement, ses portes, cette année scolaire 2013-2014, à travers trois cycles: la maternelle, le primaire et le collège. Nous vous prions de nous faire confiance, car nous allons mettre tout notre savoir-faire et notre savoir-être au service des enfants de ce quartier.» Libérant son allocution, maître Anicet Balou s'est appuyé sur l'expression «Les Elites de la nation». «Nous avons rêvé d'une école qu'on appellera Elites de la nation. Elites de la nation non pas parce qu'il en manque au Congo, non! Nous avons la prétention somme toute peut-être négative de nous voir seul à porter les élites, mais parce qu'ayant senti qu'au Congo, c'est vrai qu'il y a des élites, mais les élites de la nation, il n'y en avait pas. Qu'entendons-nous par élites de la nation? Des compatriotes sincères déterminés à avancer leur pays... Des gens qui croient en une République qui, comme dit le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, d'ici à 2015 peuvent avancer notre pays vers l'émergence. Voilà notre objectif, depuis onze ans et bientôt douze ans, nous y croyons. Nous avons commencé cette expérience au quartier Tchimbamba. Expérience qui porte déjà ses fruits. Nous sommes à la deuxième promotion de nos élèves à avoir le Bepc (Brevet d'études du premier cycle) et la cinquième à avoir le Baccalauréat. D'ici à cinq ans, on aura les premiers cadres congolais des Elites de la nation que nous allons observer sur le terrain de la pratique. Cette expérience ne pouvait pas se limiter au seul quartier Tchimbamba, et le quartier Ngoyo nous a aussi plu. Voilà pourquoi, nous sommes, ici, ce matin, pour inaugurer ce nouveau site qui va, à l'instar des autres, faire des mains et des pieds pour que Ngoyo ait aussi ses élites. Mais alors, des élites de la nation, c'est cela toute notre philosophie.» Une visite guidée du nouvel établissement a clôturé la cérémonie d'ouverture, laquelle s'est déroulée dans une ambiance festive.

Equateur Denis NGUIMBI

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Renforcer les capacités des directeurs départementaux et chefs de services dans la mise en œuvre de la G.a.r

Du 17 au 19 septembre 2013, le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a tenu, à l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, un séminaire interne de renforcement de capacités des directeurs départementaux et chefs de services sous le thème: «Gestion de la formation qualifiante axée sur les résultats».

Ce séminaire a été ouvert par Claude Arsène Amona, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement technique, en présence d'Auxence Léonard Okombi, directeur général de la formation qualifiante et de l'emploi, d'Eloi Kouadio IV, représentant du Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement), et d'André Francis Ndem, économiste de l'éducation à la Bad (Banque africaine de développement).

Pour Auxence Léonard Okombi, ce séminaire permet d'ouvrir un espace d'échange et de dialogue sur la question de la gouvernance et du pilotage territorial de la formation qualifiante et de l'emploi. Il met à la disposition des séminaristes des informations et des outils de travail, en vue de leur permettre de mieux assurer les tâches qui leur sont confiées. On peut citer, entre autres: traiter, gérer et réguler le marché de la formation qualifiante,

en vue de maximiser les chances d'employabilité des jeunes Congolais, principalement les déscolarisés et les décrochés. Eloi Kouadio IV a, pour sa part, insisté sur l'impulsion à donner à la modernisation de l'administration, en la dotant de nouveaux instruments, lesquels lui permettent d'appliquer, au mieux, la gestion axée sur les résultats, en mettant un accent particulier sur la formation qualifiante et sur le renforcement des capacités de ses acteurs. Ouvrant les travaux, Claude Arsène Amona a souligné que le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a conscience que la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi est une institution relativement jeune, car sa création remonte à trois ans et c'est par décret n°2010-590 du 19 août 2010 qu'elle a été créée. Il a, ensuite, remercié le Pnud et la Bad d'avoir



Une vue des participants.

accompagné le Congo et particulièrement ledit Ministère, en l'occurrence la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi, dans la recherche des solutions durables à l'épineuse problématique de la formation qualifiante et de l'emploi des jeunes. Les participants ont, à cette occasion, planché sur plusieurs thèmes, parmi lesquels: «Fondamentaux de la gestion axée sur les résultats: cas de la formation qualifiante», «Présentation des Cefa (Centres d'éducation de formation et d'apprentissage)», «Méthodologie de collecte des données statistiques sur le marché de l'emploi», «Le partenariat public-privé pour une gestion de la formation qualifiante axée sur les résultats», «Rôles des collectivités locales dans la stratégie de la formation qualifiante». Au terme de leurs travaux, les séminaristes ont formulé quatre recommandations à l'endroit du ministre de ce département: la mise à disposition des directions départementales de la formation qualifiante et de l'emploi des moyens humains, financiers et

matériels conséquents, pour la mise en œuvre de la G.a.r; l'institution semestrielle d'une conférence tournante interne des directions départementales de la formation qualifiante et de l'emploi dont la première session est programmée pour le mois de novembre 2013, à Impondo; la création d'un bulletin statistique sur le marché départemental de l'emploi et, la mise en place d'une plate-forme de travail entre les directions départe-

mentales de la formation qualifiante et de l'emploi et les Conseils départementaux et communaux. Claude Arsène Amona, clôturant les travaux, a exhorté les séminaristes à mettre en pratique tout ce qu'ils ont appris, pendant ces trois jours, pour la bonne marche du Ministère.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

**DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
ET DES RESSOURCES**

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'exécution de l'accord signé entre les Gouvernements cubain et congolais par l'entremise de leurs Ministères respectifs en charge de la santé, il est prévu pour le compte de l'année académique 2013-2014, l'envoi à Cuba des élèves-médecins remplissant les critères suivants:

- être de nationalité congolaise;
- être âgé (e) de 25 ans au plus ;
- être titulaire du baccalauréat séries C, D, E, F2, F3 datant des années 2010, 2011, 2012 et 2013;
- être en bon état de santé.

Les dossiers doivent comprendre les pièces administratives suivantes:

- une copie du diplôme ou une attestation de réussite du Bac, légalisée par le Ministère des affaires étrangères;
- 10 cartes de photo format identité;
- un extrait d'acte de naissance;
- un casier judiciaire;
- un certificat de nationalité;
- un certificat médical.

Les postulants doivent retirer la fiche de renseignements au Ministère de la Santé et de la Population, à partir du 25 Septembre 2013, à 10 heures très précises.

Le dernier délai du dépôt du dossier complet est fixé au 03 octobre 2013 à 17 heures.-

Le directeur du cabinet du ministre
de la santé et de la population

Fait à Brazzaville, le 23 Septembre 2013



Le Directeur de Cabinet du Ministre
de la Santé et de la Population

Jean-Philippe NGAKOSSO

ANNONCE

SOPRIM (Société de Promotion Immobilière)

COMMUNIQUE

La Société de Promotion Immobilière (SOPRIM) rappelle que les familles ex-proprétaires déplacées des Blocs 77, 81 et 88 de Bacongo, à Brazzaville, sur lesquels se construisent des logements modernes, vont disposer chacune d'un nouveau logement dans le bloc où elles habitaient.

La SOPRIM demande donc aux personnes qui ne l'ont pas encore fait, de venir à son siège, signer l'acte de cession-acquisition du nouveau logement et d'en prendre les références, tout en rappelant également que l'acte de cession-acquisition se fera contre paiement d'une partie des sommes perçues lors de la cession. En effet, selon le vœu du président de la République, chef de l'Etat, les familles déplacées doivent revenir habiter sur les lieux après rénovation. Il s'agit des chefs de famille ci-après:

NUMERO	NOMS ET PRENOMS DES PROPRIETAIRES	ADRESSE
BLOC 77		
1	ZALAMOU Antoine	80, rue Béranger
2	IZELET Augustin	84, rue Béranger
3	BANZOZI Suzanne	88, rue Béranger
4	SENSO Mélanie	78, rue Condorcet
5	YELA NAKOUOUILA Philippe	72, rue Condorcet
6	MADAMI Angélique	80, rue Condorcet
7	YOUNGUI Véronique	86, rue Béranger
8	NKOUNKOU Calixte	86, rue Béranger
BLOC 81		
9	MBEMBA François	86, rue Condorcet
10	KIMBEMBE née YENGO	92, rue Condorcet
11	NTSONDE Vincent	98, rue Béranger
12	MOUANGA Ferdinand	102 bis, rue Béranger
13	MALONGA Antoine	90, rue Béranger
14	WOUATANGOU Gabriel	94 rue Béranger
15	MALANDA VOUALA Barbe	96 rue Béranger
16	MIATOUKA Philomène	94, rue Condorcet
17	NSONDE Jacob NSIBANTOU Pauline	82, Rue Condorcet
18	BOUMPOUTOU Catherine	94, rue Béranger
19	NGOLA Véronique	98 rue Béranger
20	SITA Fidèle	92, rue Béranger
21	DILOU Alfred (DILLOU YOULOU François)	88, rue Condorcet
22	MAGANA Albert (feu) MAGANA Bernard	90, rue Condorcet
23	DILOU Moïse	100, rue Béranger
24	MBEMBA Jean-Baptiste (feu) MBEMBA Jean	84, rue Condorcet
25	MANSANGA Henriette	102 bis, rue Béranger
BLOC 88		
26	Mme NGOMA née NFOUEMIBIO	102, rue Condorcet
27	Communauté Saint KIZITO	96 bis rue Condorcet
28	TSITASSA Jacquie	104 rue Condorcet
29	MATASSA Antoine	112 bis rue Béranger
30	BOUDZOUMOU Faustin	112 rue Béranger
31	MILEMBOLO Joseph	108 rue Condorcet
32	MOUTINO Agnès	100, rue Condorcet
33	KOUKA Roger (KOUKA Bienvenu)	96 bis rue Béranger
34	NKOUNKOU Edouard	98 rue Condorcet
35	BATSIMBA Jeanne (MASSAMBA Maixent)	104 bis rue Condorcet
36	KIMBEMBE Albert/ KIMBEMBE Albertine	108 bis rue Béranger
37	MALANDA Pierre Deluxard (feu) MALANDA Jean M.	106, rue Condorcet.
38	MOUANGA Etienne (feu) MOUANGA Jean-Paul	108 bis rue Béranger
39	MOUKOUASSOU Gaston (feu) KOUASSOU Frane	114, rue Béranger
40	NSOUNGUI Rebecca	94, rue Béranger.



Fait à Brazzaville
le 25 Septembre 2013

Le Directeur Général
P. I.
Jean-Florent
MOUDANI



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)
BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE**

Brazzaville – République du Congo

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

N° 09/2013/BIDS/CLINIQUE

**CONSTRUCTION D'UNE MINI-CLINIQUE DANS L'ENCEINTE DU SIEGE
DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS), BUREAU
REGIONAL POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE**

1. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau régional pour l'Afrique a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2013, des fonds pour financer les travaux de Construction d'une Mini-clinique dans l'enceinte du siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique à Brazzaville. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer des paiements prévus au titre du présent marché.
2. La Direction Générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique (Maître d'ouvrage) a chargé la Coordination du Projet comme Maître d'ouvrage délégué pour la mise en œuvre desdits travaux.
3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, la cellule chargée de la passation des marchés à l'OMS-AFRO sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dudit projet.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert tel que défini dans la Fiche de Données de l' Appel d'Offres (FDAO), et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles.
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 10 heures à 14 heures.
6. Les exigences en matière de qualification sont définies dans les Instructions aux Candidats (IC) et les Fiches de Données de l'Appel d'Offres (FDAO). Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet jusqu'au 2 Octobre 2013, entre 9H et 14H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique, cité du Djoué».
8. Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux(02) copies, et être déposées contre récépissé à la coordination du projet au plus tard Vendredi 4 octobre 2013 à 14 heures précises et devront porter la mention: APPEL D' OFFRES CONSTRUCTION D'UNE MINI-CLINIQUE L'OMS-AFRO à l'adresse ci-dessus:

**Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P: 6; Bureau de DAF N° 128 (1^{er} étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo**

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. L' ouverture des plis sera effectuée au siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Bureau Régional pour l'Afrique, au lieu qui sera précisé plus tard et en présence des représentants des candidats présents dûment mandatés, à l'adresse ci-dessus, le 7 Octobre 2013, à 13 heures précises.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de soumission.

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-cinq juillet deux mille treize, enregistré le trente juillet, de la même année, folio 132/22, n°6734 procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère Pluripersonnel;

Dénomination: «GLOBAL SOLUTIONS»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Menuiserie industrielle;
- Fabrication et vente de meubles;
- Fabrication et commercialisation de produits dérivés du bois;
- Sciage et commercialisation de planches;
- Fabrication et vente de palettes.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: 32, rue d'Etoro, quartier OCH Pointe-Noire, CONGO;

Gérance: La société sera gérée et administrée par Monsieur Misère Léopold TETE;

R.C.C.M: la société est immatriculée au Registre de Société tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR 13 B 1130).

Pour avis,
Le Notaire.

Pour chaque enfant
Santé, Education, Egalité,
FAISONS AVANCER L'HUMAIN



NOTE D'INFORMATION

Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre
N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres N° CBRA/EDU/SSA/2013/002 du 18 Mai 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 18 Novembre 2013, à 17 heures 30, et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF, à Brazzaville, D.34, rue Lucien Fourné ou au Bureau de l'UNICEF, à Pointe-Noire, 309, Avenue Marien Ngouabi. L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Education CBRA/EDU/SSA/2013/002, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville, aux numéros de téléphone suivants: 06 652 50 22/06 899 00 90/05 619 85 85 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF, à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville, le 16 Septembre 2013
Unicef Brazzaville

Disparition

Icône de la musique congolaise, Jacques Loubelo a tiré sa révérence à Brazzaville

Le monde musical congolais est en deuil. Il pleure l'une de ses figures emblématiques: Jacques Loubelo. Le chanteur a succombé à une insuffisance rénale, le mercredi 25 septembre 2013, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. L'artiste, dont la santé était déclinante, ces derniers temps, et qui aurait même écrit son testament, était âgé de 73 ans: il a vu le jour en 1940, au quartier Poto-Poto Djoué, à Makéléké, le premier arrondissement de la capitale congolaise.

Artiste légendaire de la musique congolaise ayant grandi à Bacongo (l'arrondissement 2 de Brazzaville), Jacques Loubelo a baigné dans les musiques traditionnelles, écoutant les pionniers de la rumba congolaise, comme Paul Kamba (à Brazzaville) et Wendo Kolosoy (à Kinshasa). C'est à l'âge de treize ans que Jacques a appris à chanter, dans la chorale Saint Joseph, avec sa voix soprano, qui va vite devenir populaire. Le fait d'être chanteur dans une chorale lui a permis de bien chanter. En 1952, il enregistre, à la radio de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), devenue plus tard Radio Brazzaville. A seize ans, il manifeste le désir d'apprendre la guitare et intègre l'orchestre Cercul Jazz (Cercle culturel de Jazz), fondé par Nzalakangda, le ministre de l'intérieur du premier gouverne-

ment congolais sous le président abbé Fulbert Youlou. Le chanteur s'illustre dans la rumba, les boléros et la variété. Malheureusement, n'étant pas payé, il décide de débarquer du navire. En 1960, Jacques crée un groupe vocal, dénommé: «Les Cheveux crépus», formé de quatre chanteurs (Antoine, Jacques Loubelo, Albert Massamba et Etienne Fila) et d'un accordéoniste. Quatre ans après, Maxime Kibongui intègre le groupe dont les répétitions ont lieu dans les locaux de la J.o.c (Jeunesse ouvrière chrétienne). Le groupe chante dans des fêtes chrétiennes et c'est lors de la semaine internationale de la J.o.c qu'il reçoit le cadeau de l'abbé René Larre, un amonéon de Bayonne: ses premiers instruments de musique, constitués de deux guitares et d'un tambourin.



Jacques Loubelo, pendant un concert marquant ses 50 ans de carrière musicale.

Aurolé par ce geste et excepté les reprises, Jacques Loubelo commence à interpréter ses propres compositions, dont les plus célèbres sont: Congo et Nawo tsé tsa. Le dernier titre cité sera repris, plus tard, par de nombreux artistes, au nombre desquels l'icône sud-africaine Miriam Makeba, les groupes congolais Lang'i, Nkota, et sera aussi utilisé dans de nombreux films documentaires. Pour ses compositions, Jacques Loubelo s'inspirait de vieilles légendes du folklore lari. Tel est le cas de Nawo Tsé tsa, qui raconte l'histoire de deux sœurs. La plus laide, ja-

louse de l'autre, finit par la noyer et lui voler son bébé, mais l'âme de la défunte revient à hanter. Jacques Loubelo a longtemps vécu en Suisse, avant de rentrer à Brazzaville, il y a quelques années. Le chanteur qui a pris part à la dernière édition du Fespam devrait se produire, le vendredi 20 septembre dernier, à l'Institut français du Congo. Mais, pour raison de santé, ce show n'avait plus eu lieu. On espère que Jacques Loubelo aura droit à des obsèques dignes de sa renommée.

Véran Carrhol YANGA

Cercle culturel pour enfants

L'édition 2013 du «Village des vacanciers» a été une réussite

Démarrées le 2 août dernier, les activités de l'édition 2013 du «Village des vacanciers» organisées par le C.c.e (Cercle culturel pour enfants) à l'intention des enfants, âgés de 5 à 15 ans, pendant les vacances, ont pris fin, mardi 17 septembre 2013, au siège de ce cercle, sis à Mpaka, précisément à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Sur une note de satisfaction des organisateurs. C'était en présence de Gaston Bitémo, représentant le directeur départemental du livre et de la lecture publique.



Jules Mouanga chantant avec les enfants.



Les enfants du Centre culturel pour enfants exécutant une chanson avec des flûtes.

Ces activités mises en œuvre par Joël Nkounkou, directeur du Cercle culturel pour enfants, depuis une décennie, visent l'occupation des enfants pendant les vacances. A travers plusieurs loisirs sains animés par des hommes du monde de la culture et de l'éducation. Parmi les formateurs de cette l'édition 2013, on peut citer: Flippo Cangila, et Federica Rizzo, formateurs en arts divers, venus droit d'Italie, Jules Mouanga, artiste musicien, instructeur en musique résidant à Ouagadougou, au Burkina Faso, et la Congolaise Maya Pouliguen, surnommée Miss tricotage.

Les enfants qui ont pris part à ces activités ont reçu les notions élémentaires de la musique. Question d'aiguiser l'appétit musical qui sommeille en eux. Et comme pour montrer aux adultes le savoir-faire qu'ils ont acquis, les enfants, en véritable professionnels, ont interprété quelques œuvres phonographiques, aussi bien de chez nous que d'ailleurs, sous le regard émerveillé et hébété de l'assistance, lors de la cérémonie de clôture.

Pendant leur formation, les enfants ont, aussi, appris à conter aux sons de la flûte, comme dans le conte intitulé: «Le diable et le paysan».

Interrogé sur la formation des enfants, Jules Mouanga s'est dit satisfait d'avoir apporté son expertise aux enfants, futurs bâtisseurs d'un Congo nouveau et prospère: «Je voudrais mettre à la disposition de la jeunesse mon talent et être utile à n'importe quelle structure culturelle, en cas de besoin, dans le but de sauver les enfants».

Pour Joël Nkounkou, le Cercle culturel pour enfants ne vise autre chose que la concrétisation du crédo de l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français), à savoir: éduquer et promouvoir les facultés des enfants. La visite guidée des objets de tricotage réalisés par les enfants à mis un terme à la manifestation. Rendez-vous a été pris pour les prochaines vacances.

Rappelons que le Cercle culturel pour enfants a été créé le 24 novembre 1997, à Pointe-Noire. Il regroupe les enfants âgés de 5 à 16ans.

Equateur Denis NGUIMBI

Oyo (Département de la Cuvette)

Promouvoir la paix au Congo par la musique traditionnelle

Le 21 septembre dernier, la communauté internationale a célébré la journée internationale de la paix. Pour se joindre à l'Onu (Organisation des Nations unies), initiatrice de cet événement, la branche congolaise de la J.c.i (Jeune chambre internationale), une Ong internationale, l'a célébrée, en mobilisant des ensembles traditionnels de la ville d'Oyo, dans le département de la Cuvette.

La sous-préfecture d'Oyo, dans le département de la Cuvette, à quelque 600 km au nord de Brazzaville, a vécu un des meilleurs week-ends de son histoire. Et pour cause? Les Oyoivites (habitants d'Oyo) ont effectué une merveilleuse pérégrination dans le passé profond de leur culture, lorsque des groupes traditionnels ont presté sous l'impulsion de la Jeune Chambre Internationale. Les adeptes de l'authenticité culturelle africaine ont, donc, pu se régaler, en écoutant et en voyant les musiciens fredonner les rythmes du terroir, comme «kiabé-kiabé» ou «engonza». De quoi égarer les autorités locales dont Marcel Okoyo, secrétaire général de la sous-préfecture d'Oyo, Angélique Mbinga, secrétaire générale de la mairie d'Oyo, et Jean-François Ickama, chef du village d'Edou (un des villages de la sous-préfecture d'Oyo) et les chefs des quartiers d'Oyo centre. Mais, la grande joie reste celle du staff dirigeant de la J.c.i, car l'objectif qu'il s'était fixé a été atteint. En effet, pour l'Ong, il était question de «la promotion de la paix en vertu de la charte des Nations-Unies partagée par la J.c.i et de la redynamisation de la J.c.i Mwéri d'Oyo (branche locale de la J.c.i, Ndlr) pour accroître la visibilité de la J.c.i

Congo et, surtout, sa répartition équitable et représentative à l'échelle nationale», comme l'a indiqué Richard Mondouji, président de la J.c.i au Congo, dans un communiqué de presse. À en croire Richard Mondouji, il s'agissait également de respecter ce qui est devenu une tradition pour la Jeune chambre internationale. Cette tradition qui consiste à «mener en parallèle des actions visant à renforcer les idéaux de paix, conformément à la résolution 36/67 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 1981. A l'initiative approuvée de la J.c.i de Londres, les membres de la J.c.i Congo ont mené en parallèle avec tant d'autres membres J.c.i à travers le monde, la sensibilisation sur la paix au moyen de la musique, des



De g. à dr.: J.F Ickama (Chef d'Edou), Marcel Okoyo (Secrétaire général de la sous-préfecture d'Oyo), Angélique Mbinga (Secrétaire générale-maire d'Oyo), Richard Mondouji, Josequel Tchiana (Vp national J.c.i Congo).

chants et de la danse». Pour donner un cachet de solennité à l'événement, Richard Mondouji s'est fait accompagner à Oyo d'autres membres de la J.c.i Congo. Le cas de Karel Ntsika, sénateur, Bob Bouba, prédécesseur de Mondouji, René Kounkou, vice-président exécutif, et des membres

du Comité directeur national, dont Hamid Mazu, secrétaire général national, Francis Makosso, trésorier général national, et Josequel Tchiana, vice-président national.

John NDINGA-NGOMA

ERRATUM

Le 28 septembre 2013, ce sera le 19ème anniversaire de la mort de la chanteuse de la RDC, Abeti Masikini (décédée en 1994) et non le 29ème, comme nous l'avons, malencontreusement, écrit, en page 17 de l'édition n°3327 du 24 septembre 2013. Toutes nos excuses pour ce désagrément.

Maître Ludovic MOUNGUENGUE

Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, Sis 35, avenue Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
B.P: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungueu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS

L.A. SERVICES

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 de Francs CFA
Siège social: 1563, rue Nombi, Plateau des 15 ans, Mougali, Brazzaville; RCCM: CG/BZV/13 B 4202 (République du Congo)

Suivant procès-verbal des décisions de l'Associé unique gérant de la société «LES GRANULATS DU CONGO» S.A.R.L.U., reçu en la forme authentique, le onze septembre deux mil treize, par Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Brazzaville, enregistré le 19 septembre 2013, à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 166/5, numéro 2384, il a été décidé:

- Le Changement de la dénomination sociale: La société qui était, initialement, dénommée «LES GRANULATS DU CONGO», prend la dénomination de «L.A. SERVICES».
- La mise à jour des statuts.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, en date du 23 septembre 2013, suivant dépôt enregistré sous le numéro 13 DA 1028.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

SECURITE ESPOIR-CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: Brazzaville, 15, rue Paul Ntsondé, Q.66 - Talangaï
RCCM: 13 B 4587 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du treize septembre deux mil treize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Gardiennage et entretien; fourniture de Brazzaville. bureau.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur.

Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: SECURITE ESPOIR-CONGO;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 15, rue Paul Ntsondé, Q.66 Talangaï (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur KETOUOKI Delphin, demeurant à Brazzaville;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 septembre 2013, sous le numéro 13 DA 1010;

Immatriculation: La Société dénommée SECURITE ESPOIR-CONGO est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCMCG/BZV/13 B 4587.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Offre d'emploi



Directeur des Ressources Humaines (H/F)

CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer. CFAO opère également en Afrique dans la distribution de matériels d'équipement, la production et la distribution de biens de consommation courante ainsi que de certains services technologiques. CFAO est présent dans 37 pays, dont 32 pays d'Afrique, ainsi que dans sept Collectivités et Territoires d'Outre - Mer, et emploie 11 400 personnes à fin 2012.

Nous recherchons aujourd'hui le Directeur des Ressources Humaines (H/F) de notre filiale automobile basée à Pointe Noire, au Congo.

Membre du Comité de Direction et en lien direct avec le Directeur Général de CFAO Motors Congo, votre mission principale consiste à définir et à animer la

politique des ressources humaines de la filiale et d'en assurer la gestion.

Dans un contexte de croissance, vous pilotez la politique de recrutement et d'intégration ainsi que la formation.

Dans le cadre des projets du Groupe, vous accompagnez le développement des compétences et mettez en œuvre les dispositifs de rémunération individuelle et collective adéquats.

Responsable de l'administration du personnel, vous êtes le garant de l'application de la législation, vous co-animez les relations sociales de la filiale et assurez la relation avec l'Administration locale.

Votre profil :

Diplômé(e) d'une formation RH, vous justifiez de 10 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et avez occupé un poste de Direction idéalement au Congo. La maîtrise du droit social et des techniques de gestion de la paie sont indispensables.

Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature sur notre site internet www.cfaogroup.com rubrique carrières.

Ministère de la santé et de la population

Le Programme d'appui aux structures de santé lancé à Pointe-Noire

Le Ministre de la santé et de la population, François Ibovi, a procédé au lancement officiel, jeudi 19 septembre 2013, à Pointe-Noire, du Pass (Programme d'appui aux structures de santé), au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les jardins du centre de santé Caritas, situé au quartier Foucks, dans l'arrondissement de Mvoumvou, en présence d'André Raphaël Loemba, Ministre des hydrocarbures, Alexandre Honoré Paka, Préfet de Pointe-Noire, Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire, Patrice Serventi, Consul général de France, Eric Iwochewitsch, Directeur général de l'Entreprise Congorep, Alexis Béguin, Directeur exécutif adjoint de l'I.e.c.d et Mme Nathalie Perrodo, la marraine du projet. Le Pass a été mis en place à Pointe-Noire, dans le cadre de la réponse sociétale de l'entreprise Congorep, en collaboration avec l'I.e.c.d (Institut européen de coopération et de développement).



La photo de famille.

Le département de la Cuvette-Ouest. Des projets communautaires à caractère durable ont aussi vu le jour, à travers l'électrification et la construction de forages d'eau dans le district de Madingo-Kaye. Le Pass représente l'engagement le plus important dans le domaine de la santé de la société Congorep. Conçu en 2012, qui était déclaré année de la santé, en collaboration avec le Ministère des hydrocarbures et le Ministère de la santé et de la population, le Pass vise à promouvoir l'accès à des soins de qualité, de près de 200.000 femmes et enfants vulnérables du département de Pointe-Noire. Prévu pour une période de cinq ans, ce programme d'accompagnement est mené en partenariat avec l'I.e.c.d, qui a participé à la définition des besoins. Le centre hospitalier de Monkole, basé à Kinshasa (RDC), assure la pertinence

médicale du programme, complété par un panel d'experts mis à disposition par l'I.e.c.d. Rapidement, le Pass a reçu le soutien de l'autorité publique congolaise et une convention a été signée entre l'I.e.c.d et le Ministère de la santé et de la population, en date du 6 mai 2013. Le Pass axe son intervention dans trois secteurs principaux: la formation du personnel; la réhabilitation des locaux et de matériel médical et paramédical. D'ici à 2017, plus d'une dizaine de centres de santé de Pointe-Noire seront associés au programme. Deux-centes infirmières et sages-femmes, laborantins et assistants techniques sanitaires seront formés et accompagnés vers de meilleures pratiques médicales et paramédicales. En ce qui le concerne, le Directeur exécutif adjoint de l'I.e.c.d, Alexis Béguin, a axé sa com-

munication sur la formation qui est au cœur du programme. L'I.e.c.d, comme le Ministère de la santé et de la population, est convaincu que c'est en investissant dans la formation de l'ensemble des personnels de santé (infirmiers et infirmières, aides-soignants, sages-femmes, techniciens de laboratoire, techniciens de surface, mais aussi du personnel administratif) que le programme pourra répondre aux ambitieux objectifs fixés par le Président de la République, dans le domaine de la santé:

- l'amélioration de la qualité des soins et services de santé qui commence par un accueil humanisé;
- la réduction du temps d'attente des patients dans un environnement propre où l'hygiène est de rigueur;
- la réduction du déficit aussi bien en personnel qu'en compétence.

A l'heure actuelle, cinq structures publiques et privées de santé bénéficient de l'appui du programme: le centre Caritas, la clinique de Mpaka, le centre Javouhey, le centre de santé intégré de Tié-Tié, le Samusocial de Pointe-Noire, la pédiatrie et la maternité de l'hôpital de base de Tié-Tié. Progressivement, il y aura plus d'une dizaine de structures de santé qui seront accompagnées et renforcées, apportant ainsi des soins de qualité à des coûts abordables. Enfin, François Ibovi, Ministre

de la santé et de la population, a loué les efforts entrepris par le Gouvernement en matière de santé, grâce au partenariat entre le secteur public et le secteur privé. «La modernisation du système de santé au Congo, décidée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, grâce au soutien dont il bénéficie dans le cadre du partenariat public-privé, est en marche. Aujourd'hui, nous sommes parmi vous, à Pointe-Noire, dans le cadre d'un programme d'appui aux structures de santé, conjointement mis en œuvre par l'entreprise Congorep et l'I.e.c.d. Notre pays a besoin d'un très grand nombre de personnel médical et paramédical de qualité. Selon nos statistiques, il y a, au Congo, 8,2 infirmiers pour dix mille habitants et un médecin pour vingt-cinq à trente mille habitants. Cette situation alarmante nécessite une solution idoine à une très grande échelle. Nous nous y employons, maintenant, et jusqu'à ce que le défi sera relevé», a-t-il déclaré, avant de procéder au lancement officiel du Pass à Pointe-Noire.

Ce programme commence si bien, puisque son lancement a été aussi marqué par le don de matériel de laboratoire et de gynécologie obstétrique au centre de santé de Caritas. C'est le ministre de la santé qui a réceptionné ce don, avant de le transmettre à Sœur Prudence, en lui souhaitant d'en faire un bon usage. Une visite guidée du centre de santé Caritas a clos la manifestation.

Equateur Denis NGUIMBI et Noëlle BOUANGA

Dans son mot de bienvenue, Mgr Miguel Angel Olaverri a exprimé sa reconnaissance envers les partenaires du Pass et a souligné l'importance des centres de santé, comme celui de Caritas, pour la santé des populations. Il a rappelé l'engagement de l'Eglise catholique dans le secteur de la santé et plus particulièrement en faveur des populations démunies, selon son option pour les pauvres. Le prêtre a clôturé son allocution, en insistant sur le rôle primordial de la formation et de l'accompagnement, dans le domaine de la santé.

Pour sa part, Eric Iwochewitsch, Directeur général de Congorep, a fait une brève présentation de la société qu'il dirige, et dont les actions sont détenues par la multinationale française, Perenco, et par la S.n.p.c (So-

ciété nationale des pétroles du Congo). Depuis le démarrage de ses opérations en République du Congo, il y a plus de dix ans, Congorep a multiplié ses efforts pour participer à la politique de développement durable, entreprise par les autorités congolaises. Un effort important a été mis dans les secteurs de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité et plus récemment, dans le domaine de la santé.

Congorep a déjà réalisé d'importantes actions sociales, comme la construction d'un dortoir et d'un réfectoire, au collège de Nzambi et au lycée de Boundji, d'une école et des logements d'enseignants, à Longbondi, dans le district de Madingo-Kaye et à Lokakoua, dans le district de la Cuvette. Un laboratoire scientifique et technique a été mis à la disposition du lycée d'Ewo, dans le

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr - République du Congo

ANNONCE LEGALE

«KONAN COMPANY» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au Capital de 1.000.000 DE FRANCS CFA

Siège Social: 07, Impasse de la grâce, Massengo, Brazzaville; RCCM: CG/BZV/13 B 4569 REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 25 juillet 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 08 août 2013, sous Folio 138/3, numéro 937, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «KONAN COMPANY»; **Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur ONANGA ENGONDO OKAGNA Christ;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: impasse de la grâce, Massengo, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

- * La livraison des fournitures de bureau;
- * La location et la vente des voitures;
- * L'import-export;
- * Le bâtiment;
- * Les travaux publics;

* L'équipement.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 25 juillet 2013 et enregistrée, au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 août 2013, sous folio 138/4 numéro 938, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur ONANGA ENGONDO OKAGNA Christ;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal du Commerce de Brazzaville, le 11 septembre 2013, sous le numéro 13 DA 982;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 septembre 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4569.

Pour avis,

Giscard BAVOUEZA-GUINOT,

Centre de recherche géologique et minière

Les travaux de construction du siège sont à l'étape de finition

Le Centre de recherche géologique et minière est une institution publique qui a pour, entre autres missions, l'étude du sous-sol congolais, afin de proposer au gouvernement les meilleures approches d'exploitation des minerais, la surveillance de l'environnement, de sols, des eaux et de l'air. Mardi 24 septembre 2013, le siège de ce centre qui se trouve en construction à Djiri, dans le 9^{ème} arrondissement de la capitale congolaise, a reçu la visite du directeur dudit centre, M. Hilaire Elenga. Qu'accompagnaient les membres de la délégation de la GIZ (Agence allemande de coopération internationale), qui travaille en partenariat avec le Centre de recherche géologique et minière.

L'objectif de cette visite était de se rendre compte de l'avancement des travaux de construction de ce centre, qui est composé de 36 bureaux et deux annexes abritant un laboratoire et un restaurant. Dont les travaux sont réalisés par la société congolaise Nabemba. «Il ne reste plus que des travaux de finition à réaliser: peinture, carreaux, électricité, qui devraient pouvoir être terminés mi-avril 2014», a annoncé Ondongo Ngatsié, l'architecte de l'ouvrage.

«Je suis ici, certes, pour voir l'état d'avancement des travaux du centre, mais, aujourd'hui, ma visite a un cachet particulier, parce que nous avons reçu une délégation allemande avec laquelle nous travaillons dans le cadre d'un centre de programme au niveau de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale», a pour sa part, déclaré Hilaire Elenga.



Pendant la visite du centre.



Une vue du centre.

Rappelons que, le 27 février 2013, à Oslo, en Norvège, la République du Congo a accédé au statut de pays conforme dans la mise en œuvre de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). A l'occasion de la te-

nue du conseil d'administration de cette institution. Parmi les critères qui ont présidé à ce choix, il y a la création du Centre de la recherche géologique et minière.

C.E.

Après les Jeux de la Francophonie

La République témoigne de sa gratitude aux Diables-Rouges

C'est souvent comme ça ! Lorsqu'une équipe représentative honore le pays, en se couvrant de gloire, la nation reconnaissante lui témoigne de sa gratitude. C'est le cas des Diables-Rouges U 20 (moins de 20 ans) qui, jeudi 26 septembre 2013, ont été congratulés, chaleureusement, par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, en son palais, pour avoir été couronnés de l'or au tournoi de football des 7^{èmes} Jeux de la Francophonie, à Nice (France).

Ces sportifs le méritent, car ils ont apporté leur « contribution à la valorisation et à la promotion de l'image du Congo par la performance », a déclaré le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, paraphrasant, lui-même, le chef de l'Etat, dans son message sur l'état de la Nation, le 12 août 2013.

Les Diables-Rouges U20 de football ont conquis la médaille d'or, dans des circonstances pénibles, notamment les péripéties rencontrées dans l'obtention des visas d'entrée en France et la succession des matchs, dès leur arrivée à Nice. Comme dirait l'autre, ils ont mené une « opération commando réussie », pour se hisser au sommet de la Francophonie. « Malgré leur état d'inconfort psychologique, malgré leur état de saturation physique (5 matchs en sept jours), ils ont obtenu l'or, entrant ainsi dans l'histoire de ces Jeux, puisque le Congo est le pre-



Les Diables-Rouges posant avec le Chef de l'Etat, notamment, à la sortie de la réception en leur honneur.

mier pays à gagner ce trophée en deux éditions successives », s'est félicité le ministre Opimbat. Congratulant les jeunes, le président de la République a affirmé qu'avec cette victoire, « tout le pays est fier de vous ». « Continuer, mais dans l'humilité, l'engagement et le travail », a aussi lancé le Chef de l'Etat.

S'adressant aux dirigeants des clubs, clubs sans lesquels l'équipe nationale n'existerait pas, le chef de l'Etat a tenu, d'abord, à

louer « la persévérance » des médaillés d'or de Nice, avant de leur dire: « Travailler dans l'humilité et l'amour du pays, comme viennent de le montrer les jeunes. Vous verrez les résultats, au bout. »

L'un des moments inoubliables de la réception a été l'échange de parole individuel qu'a eu le chef de l'Etat avec les joueurs. Une occasion toute indiquée qui a permis à ces derniers et aux autres membres de la délégation congolaise aux Jeux de la Francopho-

nie de serrer sa main.

Pour immortaliser ces moments qui n'arrivent pas souvent dans la vie d'un sportif, le président Denis Sassou Nguesso, le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, et le président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Jean-Michel Mbono "Sorcier", ont posé une photo avec les valeureux Diables-Rouges.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football

Un peu d'oxygène pour l'A.C Léopards

Le dernier match de la 24^{ème} journée du championnat national d'élite 1, entre l'Etoile du Congo et l'A.C Léopards de Dolisie, a bel et bien eu lieu, mercredi 25 septembre 2013, au Stade Massamba-Débat. Il a permis aux Fauves du Niari de glaner trois nouveaux points à leur tableau de chasse et se donner un peu d'oxygène. A l'issue d'une partie ouverte, de bout en bout.

Ce match, l'Etoile du Congo l'a, pourtant, abordé à cent à l'heure, sans pouvoir, hélas, concrétiser tout ce qu'elle a entrepris. Aussi, sur l'une de ses contre-attaques, l'A.C Léopards de Dolisie a-t-il obtenu l'unique but de la rencontre, sur penalty, le portier stélien, Pavel Nzila, ayant accroché, en pleine surface de réparation, un attaquant, en l'occurrence Guelord Bebhey-Ndey. Herman Nkodia (45') s'est chargé de le transformer en but: 1-0.

Les stéliens pouvaient, maintenant, craindre le pire. Non pas. Puisque les Fauves du Niari s'arrêteront à leur unique réalisation...

Classement officiel: 1. Diables-Noirs (51 points, +29, -1 match). 2. A.C Léopards (51, +27, -2 matchs). 3. CARA (43, +14). 4. F.C Kondzo (43, +11). 5. A.S Cheminots (38, +5, -1 match). 6. J.S.T (36, +12). 7. Etoile du Congo (32, +3, -1 match). 8. Nico-Nicoyé (31, +2). 9. S.M.O (30, -4). 10. A.S.P (29, -4). 11. Tongo F.C (29, -6). 12. Patronage Sainte-Anne (25, -7). 13. F.C Bilombé (23, -10). 14. La Mancha (23, -10). 15. Cuvette F.C (22, -11, -1 match). 16. Inter Club (21, -6). 17. Munisport (20, -21). 18. U.S Saint-Pierre (9, -25).

Marathon des buteurs: 1. Lorry Nkolo (Diables-Noirs): 17 buts. 2. Gesdon Balekita (CARA): 13 buts. 3. Ruddy Guelord Bebhey-Ndey (A.C Léopards): 12 buts. 4. Dedy Ngoyi (Nico-Nicoyé): 10 buts. 5. Berys Obassi (Diables-Noirs): 8 buts. 6. Tsoulé Kabangu (F.C Kondzo): 8 buts. 7. Roméo Ayessa (S.M.O): 7 buts. 8. Chris Bakaki (F.C Kondzo): 7 buts. 9. Rubesh Malonga (A.S Cheminots): 7 buts. 10. Panda Ndombassi (Cuvette F.C): 7 buts.

G.M.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Basket-ball

Le sacre des Bleus de France

L'Hexagone en délire. L'Hexagone en folie. On y rit. On y souffle. On y chante. On y danse. On y pleure de joie. Tout ça, parce que l'équipe nationale masculine de basket-ball de la génération Parker, qui a commencé à se construire, il y a dix ans, est championne d'Europe. Evénement plutôt rarissime. L'unique, en effet, en 78 ans de l'Euro basket-ball. Il faut le faire.

78 ans après, une injustice vient d'être réparée: le pari gagné par la bande à Parker. Au terme du 38^{ème} championnat d'Europe des nations qu'elle a dominé, de bout en bout, en alignant huit succès d'affilée. Et quels succès! Des succès qui font l'unanimité et que l'on salue chapeau bas.

Ce sacre de la génération Tony Parker et Boris Diaaw, n'est pas tombé du ciel. C'est l'aboutissement d'une histoire entamée au début des années 2000. Voilà une décennie que le noyau de cette équipe s'est formé autour d'une poignée de joueurs, aujourd'hui trentenaires. Des trentenaires qui ont disputé des compétitions internationales sans jamais toucher au but - jusqu'à la finale remportée dimanche sur le parquet Ljubljana, en Slovaquie, contre la Lituanie, l'une des meilleures nations du continent (80-66). On le voit, c'est un travail de longue haleine. Il ne s'est pas fait du jour au lendemain.

Cette équipe, bâtie par Vincent Collet, a fini d'achever sa construction lors de la demi-finale remportée de haute lutte contre l'Espagne, qui leur avait causé tant de tourments, ces dernières an-



Tony Parker et ses coéquipiers ont été reçus à l'Elysée

nées. Tout à coup, l'horizon des Bleus s'est, définitivement, dégagé et ce succès a soudé tout un groupe, a soudé tout un pays, selon Florent Pietrus, l'un des cadres des Bleus. Symbole de l'engouement suscité par le titre européen, le basket français est sorti de son relatif anonymat, au point d'avoir droit aux honneurs du palais de l'Elysée. Tony Parker et ses coéquipiers, les vieux baroudeurs comme les jeunes pousses, y ont

été accueillis par le président de la République, François Hollande, mais aussi la ministre des sports, Valérie Fourneyron, et l'ancien Premier ministre Lionel Jospin, grand amateur de basket. De quoi renforcer, peut-être, la détermination de cette génération, pas encore tout à fait rassasiée, à pousser un peu plus loin son aventure commune. Au loin se profilent, déjà, les Mondiaux 2014, en Espagne, et les J.O. de Rio, en 2016.

Jean ZENGABO

Moussilou au Club Africain de Tunis

Présenté mardi dernier, la recrue congolaise du Club Africain pendant le mercato, Matt Moussilou, peut, désormais, jouer. Il a été qualifié, pour le match de mercredi, qui a opposé le C.A au C.S Staxien, à l'occasion des matches en retard de la 1^{ère} journée du championnat de Tunisie. Le Congolais a reçu son certificat de transfert et peut donc être aligné sans craintes de sanctions sportives pour les Clubistes.

Bloc-notes sportif

Algérie: deux morts dans l'effondrement d'une tribune. La rencontre entre l'USMA et le MC Alger dans le cadre du championnat algérien a été endeuillée par la mort de deux supporters d'USMA, qui ont succombé à leurs blessures, après l'effondrement d'une partie d'une tribune du Stade du 5 juillet d'Alger. Une enquête a été ouverte.

Sénégal: stage à Paris pour les Lions de la Teranga. Opposé à la Côte d'Ivoire, pour le compte des barrages au Mondial 2014, le Sénégal a opté pour effectuer le rassemblement de l'équipe en France avant le match aller, prévu le 12 octobre à Abidjan. Le sélectionneur des Lions de la Teranga et ses joueurs vont donc se retrouver à Paris, à partir du 7 octobre et resteront sur le sol français jusqu'au 10. Ce n'est qu'à cette date que la délégation s'envolera, ensuite, pour la Côte d'Ivoire, soit deux jours avant le barrage aller.

Barça: Alex Song songe à partir. Alex Song ne devrait pas faire de vieux os au Barça. Arrivé en Catalogne, lors du mercato estival de 2012, l'international camerounais est depuis plus souvent abonné au banc des remplaçants ou aux tribunes qu'au terrain. Une situation qui commence à devenir longue pour le milieu de terrain, qui sortait de sa saison la plus aboutie avec Arsenal, au moment de son transfert. Deux clubs souhaitent le recruter, en cas de...

Eto'o, retard à l'allumage. Arrivé à Chelsea, à la fin du mercato estival, Samuel Eto'o n'a pas encore fait trembler les filets adverses. Aligné à trois reprises, depuis qu'il a été déclaré apte à jouer, l'international camerounais est resté muet. Une inefficacité qui commence à susciter des interrogations.